

Pyrénées Catalanes



La fréquentation touristique et excursionniste

Janvier et février 2025

Bulletin bimestriel
Exploitation des données Flux Vision Tourisme

Le bulletin d'information bimestriel

Ce bulletin d'information présente les résultats de l'exploitation des données issues du dispositif Flux Vision Tourisme développé par Orange en collaboration avec l'association nationale des Agences de Développement Touristique.

Ces informations sont produites à partir des traces laissées par les utilisateurs de téléphones mobiles sur le réseau Orange, données redressées et corrigées par l'opérateur afin de fournir des statistiques relatives à l'ensemble des personnes présentes sur le territoire observé.

Comme pour toutes autres estimations ces éléments doivent être considérés avec précaution et rapprochés des autres informations disponibles sur l'activité touristique du territoire. Les résultats sont logiquement conditionnés par les partis-pris de méthode et les définitions retenus dans le cadre du dispositif Flux Vision Tourisme que nous recommandons donc de prendre en compte.

Les principaux points de vigilance sont présentés en annexe.

Données : Flux Vision Tourisme / ADT des Pyrénées-Orientales

Exploitation des données, bulletin : Eric Maurence. EMC

Contacts : • ADT : amandine.brea@adt66.com | p.anglade@adt66.com | 04 68 51 52 64
• EMC : eric.maurence@gmail.com | 04 68 51 11 51 | 06 86 40 15 33

Sommaire interactif

Vous pouvez accéder à une page en cliquant sur son intitulé.

Pour revenir au sommaire, utilisez le renvoi présent sur toutes les pages en haut à droite



Pages

- 4 Partis-pris retenus pour la présentation des résultats
- 6 *En préalable* : les périodes potentiellement non ouvrées

7 A | La fréquentation durant la journée (de 6h à minuit)

- 8 1. Le nombre moyen de visiteurs par jour
- 9 2. Le nombre moyen de visiteurs français par jour
- 10 3. Le nombre moyen de visiteurs étrangers par jour
- 11 4. Le nombre total de journées-visiteurs par mois et pour les deux mois
 - ↳ Fréquentation totale | Fréquentation française | Fréquentation étrangère
- 12 5. Les jours de début et de fin de séjour
- 12 6. Les maximums et minimums de fréquentation
- 12 7. L'intensité de fréquentation par type de journée

13 B | La fréquentation nocturne (de minuit à 6h)

- 14 1. Le nombre moyen de nuitées par jour
- 14 2. Le nombre total de nuitées par mois et pour les deux mois
- 15 3. Les nuitées francaises (par jour et totales)
- 16 4. Les nuitées étrangères (par jour et totales)

17 C | La fréquentation intra-départementale (générée par les habitants du département)

- 18 1. Le nombre moyen de visiteurs habitant le département
- 18 2. Le nombre total de journées-visiteurs générées par les habitants du département

19 D | La provenance des touristes et des excursionnistes extra-départementaux

- 20 1. Les régions de provenance des visiteurs français
- 21 2. Les départements de provenance des visiteurs français
- 22 3. Les pays de provenance des visiteurs étrangers

23 E | La mobilité des visiteurs et des habitants

- 24 Informations préalables sur les données de mobilité
- 25 1. La provenance des excursionnistes en séjour dans le reste du département
- 26 2. La provenance des excursionnistes occasionnels habitant le reste du département
- 27 3. La provenance des excursionnistes récurrents habitant le reste du département
- 28 4. La destination des déplacements à la journée des touristes du territoire
- 29 5. La destination des déplacements à la journée des habitants du territoire

30 Annexes

- 31 Éléments à prendre en compte lors de la lecture des résultats
- 33 Définitions
- 34 Les groupes de communes (mobilité)

Partis-pris retenus pour la présentation des résultats

Une information détaillée

Plutôt que de globaliser les analyses ou de les polariser sur certaines catégories de visiteurs nous avons pris le parti de communiquer des données détaillées afin de permettre de fournir la vision la plus complète possible de la fréquentation, d'optimiser la pertinence des rapprochements avec les autres données disponibles sur le territoire et de rendre possible, le cas échéant, la correction de certaines estimations. En outre, certaines informations relatives à la fréquentation peuvent s'avérer utiles dans le cadre de réflexion portant sur d'autres aspects que le tourisme comme la mobilité infra-territoriale ou la sécurité.

Plusieurs niveaux de détail sont ainsi proposés :

- **Un détail par catégorie de visiteurs.**

Le dispositif Flux Vision Tourisme fournit des données de fréquentation au niveau de plusieurs catégories de visiteurs, notamment deux types de touristes et deux types d'excursionnistes selon que la présence des individus sur le territoire est occasionnelle ou récurrente (voir présentation en annexe). Nous avons maintenu ce niveau de détail pour la quasi-totalité des résultats relatifs au volumes de fréquentation (parties A, B et C). Il résulte de ce parti-pris un document plus riche en informations et en niveaux d'analyse, mais aussi en apparence plus complexe.

Dans le cadre d'une exploitation centrée sur le tourisme il est possible de se concentrer sur les visiteurs les plus représentatifs de la fréquentation touristique à savoir ceux présents de manière occasionnelle. Ces deux catégories, les « **touristes** » et les « **excursionnistes** », sont mises en évidence par des couleurs spécifiques et signalées par des étoiles dans les tableaux.

- **Un détail par provenance : Français / Étrangers**

Compte tenu des multiples différences entre les deux populations (attentes, comportements, périodes de présence, retombées économiques...) il est important de disposer des données sur les volumes et modalités de présence **propres à chacune d'entre elles**. En outre, comme il l'est détaillé en annexe dans les précautions à prendre lors de la prise en compte des données Flux Vision Tourisme il est fréquent que le dispositif surestime l'importance de la fréquentation étrangère. Il convient donc de disposer du détail pour apprécier la présence de ces éventuelles surestimations et être en mesure de les corriger.

Des volumes de fréquentation totaux et par jour

Pour la plupart des indicateurs relatifs aux volumes de visiteurs nous avons communiqué les résultats à deux niveaux : **le volume total** (par mois ou pour les deux mois) et le **volume moyen par jour**.

Le dispositif Flux Vision Tourisme ne communiquant pas de données sur le nombre de visiteurs (elles portent sur le nombre de nuitées ou de journées-visiteurs), la communication d'un nombre de visiteurs par jour permet de comparer le niveau de fréquentation à celui de la **population locale**, rappelé à l'aplomb des résultats.

Une comparaison avec l'année précédente

Contrairement à la précédente version du bulletin, les évolutions de la fréquentation par rapport à l'année précédente sont maintenant indiquées. Dans les tableaux de résultats les évolutions positives sont mentionnées en vert et les évolutions négatives en rouge. Compte tenu de la marge d'erreur inhérente à toute évaluation reposant sur des protocoles d'extrapolation, les évolutions inférieures à 1% sont mentionnées en grisé car non significatives.

Les évolutions par rapport à n-1 sont exprimées en **pourcentages** dans les tableaux présentant les **nombres moyens de visiteurs par jour** et en **volume** dans ceux portant sur les **totaux par mois ou par bimestre**.

Les évolutions avec l'année précédente sont également indiquées dans les courbes de fréquentation journalière (en pointillé gris). Afin de mieux visualiser les évolutions entre les deux années, **les courbes ont été calées au niveau des week-ends**.

Pour 2025, les évolutions par rapport à 2024 figurent dans l'ensemble des bulletins sauf ceux relatifs aux territoires pour lesquels la phase d'observation a démarré en juillet 2024.

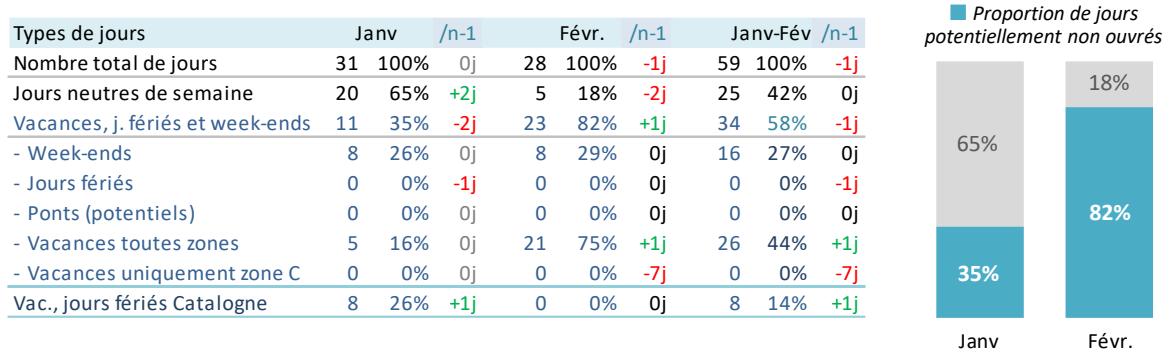
En préalable : les périodes potentiellement non ouvrées

Le fait que les visiteurs potentiels d'un territoire disposent de temps pour se déplacer, voir des proches ou pratiquer des activités culturelles, sportives ou récréatives est l'un des principaux éléments qui conditionnent la présence et l'ampleur de sa fréquentation touristique. Il est ainsi important de prendre en compte la présence de **périodes non ouvrées** lors de l'analyse de la fréquentation et du suivi de son évolution d'une année sur l'autre.

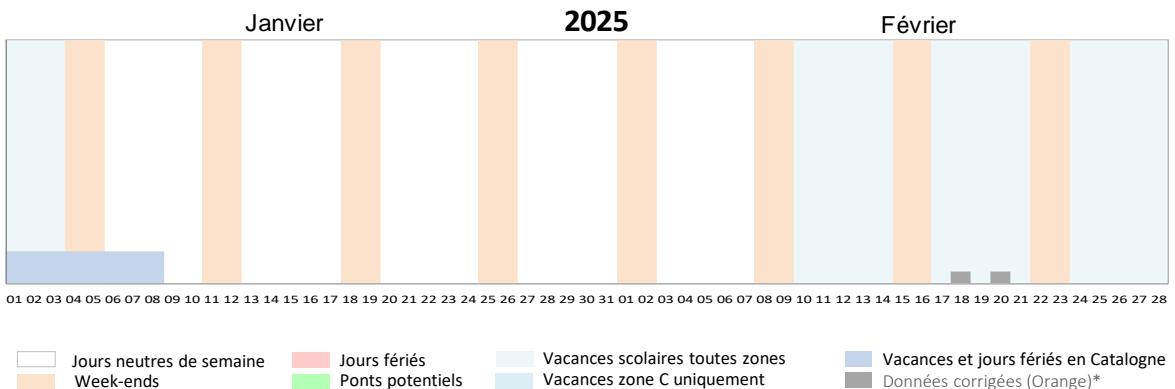
Quatre types de jours **non ouvrés** (ou potentiellement non ouvrés) sont pris en compte : les **week-ends**, les **jours fériés**, les **ponts** (lien entre un jour férié en cœur de semaine et les week-ends précédents ou suivants) et les **vacances scolaires**. Compte tenu de l'importance de la fréquentation espagnole dans le département, les **périodes non ouvrées en Espagne (Catalogne)**, vacances ou jours fériés, sont également mentionnées.

Le tableau ci-dessous les reprend pour chaque mois et pour l'ensemble du bimestre. Il rappelle également les évolutions de la configuration avec l'année précédente.

25 jours de semaine neutres (42,4%) pour 34 jours potentiellement non ouvrés (57,6%)



Les journées potentiellement non ouvrées sont indiquées dans la plupart des graphiques pour faciliter l'interprétation des niveaux de fréquentation. Elles sont rappelées selon le code couleur suivant :



*Ordre de priorité dans l'affichage dans le graphique : (1) Jours fériés (2) week-ends (3) Vacances zone C (4) Vacances toutes zones.
Les vacances de la zone du département (zone C) sont indiquées si elles se déroulent sur des périodes spécifiques.*

* Jours pour lesquels Orange indique avoir procédé à la correction de données à la suite de problèmes de captation.

A

LA FRÉQUENTATION DURANT LA JOURNÉE

Présence entre 6h00 et minuit

Le dispositif Flux Vision Tourisme communique des données de fréquentation relatives à deux périodes de la journée : la présence [en journée](#) (de 6h du matin à minuit) et la présence durant [la nuit](#) (de minuit à 6 heures).

Sont présentées ci-après les données relatives aux visiteurs vus sur le territoire durant la journée. Elles permettent notamment d'analyser la fréquentation excursionniste (présente uniquement à la journée, sans nuit passée sur le territoire).

Compte tenu de la **durée** et de la **fréquence** de leur présence sur le territoire, les visiteurs sont classés en quatre catégories dans le dispositif Flux Vision Tourisme.

Deux catégories de « dormants » (avec nuitée sur le territoire) :

- Les « **touristes** » au sens strict : personnes présentes occasionnellement pour une durée limitée.
- Les « **habituellement présents** », visiteurs séjournant fréquemment sur le territoire.

Deux catégories de personnes présentes uniquement quelques heures dans la journée sans nuit sur place :

- Les « **excursionnistes** » au sens strict : visiteurs venant occasionnellement sur le territoire à la journée.
- Les « **excursionnistes récurrents** » : visiteurs présents souvent à la journée (domicile-travail...).

Du fait de leur présence occasionnelle sur le territoire les catégories **touristes** et **excursionnistes** sont les plus représentatives du phénomène touristique. Elles sont mises en évidence en couleur dans les tableaux de résultats.

1

Le nombre moyen de visiteurs par jour

Personnes présentes sur le territoire au moins 2 heures dans la journée entre 6 h et minuit

Le nombre moyen de personnes par jour est un indicateur intéressant permettant de rapprocher les volumes de fréquentation du nombre d'habitants du territoire.

Taille de la population : 14 630 habitants

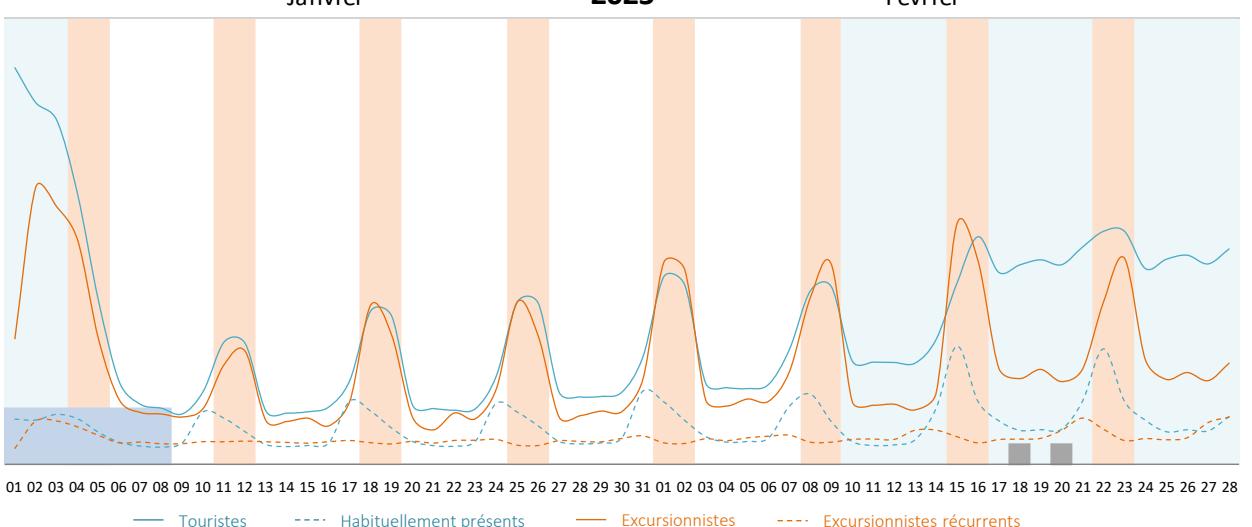
55 540 visiteurs en moyenne par jour sur les deux mois

25 380 touristes. 32 530 personnes en séjour en comptant les habituellement présents

18 210 excursionnistes. 23 010 visiteurs à la journée avec les excursionnistes récurrents

Nombre moyen de visiteurs par jour

Nb moyen de personnes / jour	Janv	/n-1	Févr.	/n-1	Janv-Févr.	/n-1	
Présence en séjour	27 820	+10,7%	37 740	+14,0%	32 530	+12,5%	
★ Touristes (sens commun)	21 650	+12,5%	29 500	+16,1%	25 380	+14,5%	29 500
Habituellement présents	6 170	+4,9%	8 240	+7,0%	7 150	+5,9%	8 240
Présence à la journée	20 900	+5,4%	25 340	+18,2%	23 010	+11,7%	20 150
★ Excursionnistes	16 450	+6,3%	20 150	+20,6%	18 210	+13,3%	16 450
Excursionnistes récurrents	4 450	+2,3%	5 190	+9,7%	4 800	+6,0%	5 190
Ensemble hors transit	48 720	+8,4%	63 080	+15,7%	55 540	+12,2%	
★ Touristes + Excursionnistes	38 100	+9,7%	49 650	+17,9%	43 590	+14,0%	
Personnes en transit (<2 h)	50 190	-16,5%	59 700	-11,9%	54 700	-14,2%	
<i>Ensemble des visiteurs : français et étrangers, intra et extra-départementaux</i>							
							Janv
							Févr.



2

Le nombre moyen de visiteurs français par jour

Personnes présentes sur le territoire au moins 2 heures dans la journée entre 6 h et minuit

Visiteurs français provenant du reste du département ou d'autres départements

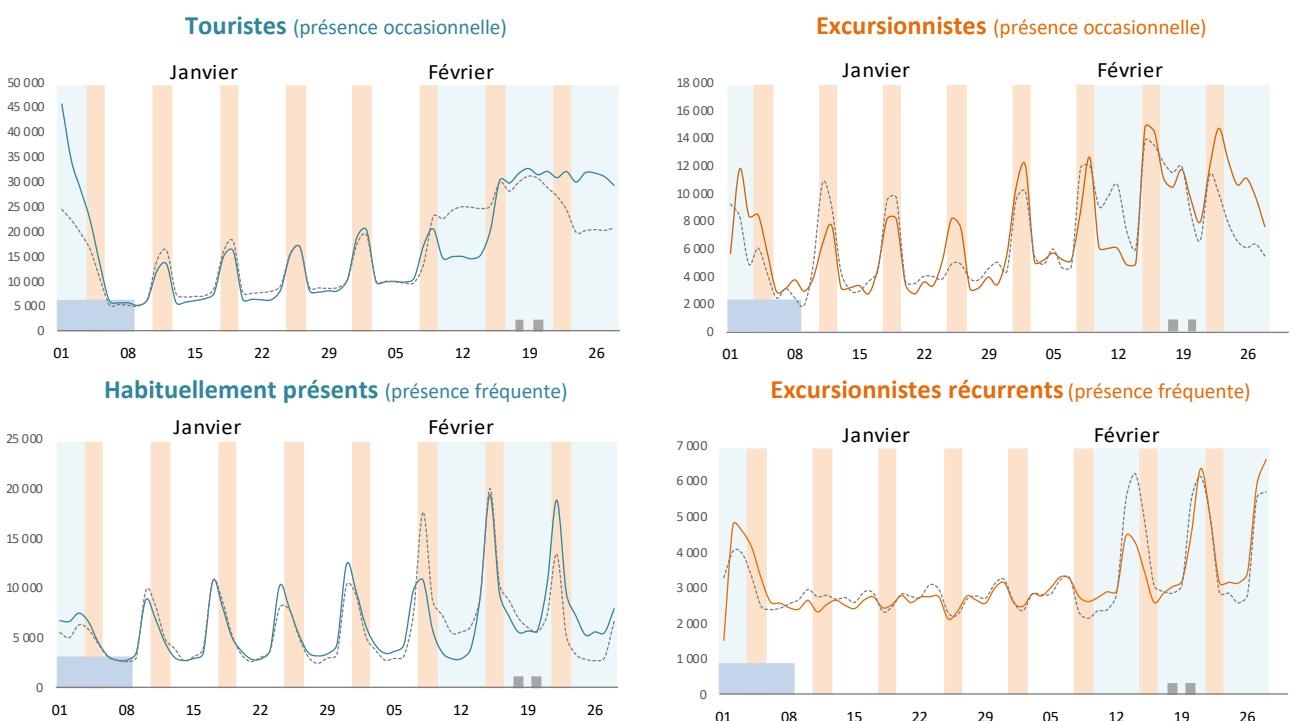
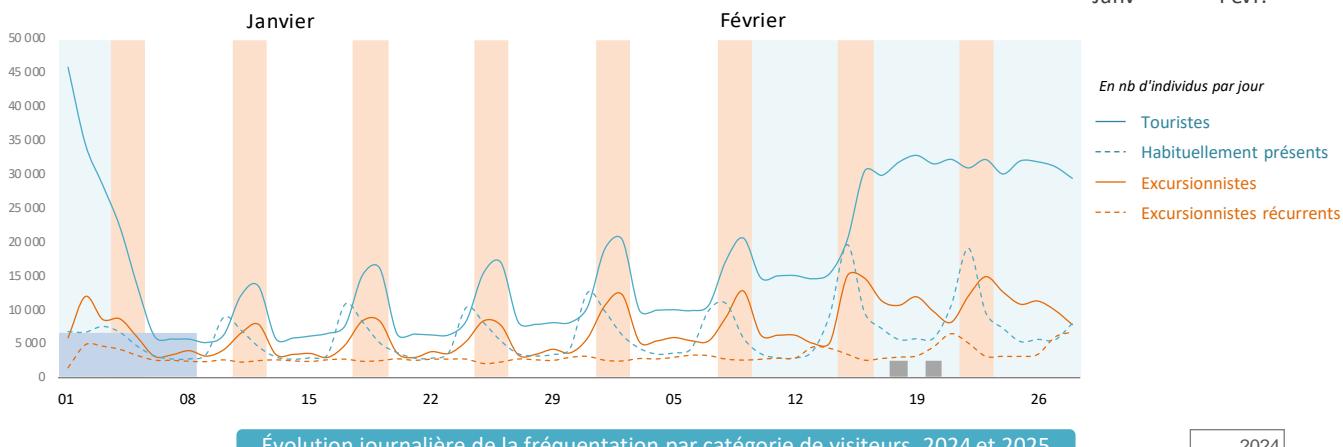
Rappel : taille de la population : 14 630 habitants

33 550 visiteurs en moyenne par jour sur les deux mois

16 970 touristes. 23 320 personnes en séjour en comptant les habituellement présents

7 070 excursionnistes. 10 230 visiteurs à la journée avec les excursionnistes récurrents

	Nb moyen de personnes / jour	Janv	/n-1	Févr.	/n-1	40 290	/n-1	
Présence en séjour	17 390	-4,1%	29 880	+6,2%	23 320	+1,9%		
★ Touristes (sens commun)	11 990	-7,7%	22 480	+7,1%	16 970	+1,1%	22 480	
Habituellement présents	5 400	+5,1%	7 400	+3,5%	6 350	+4,1%	7 400	
Présence à la journée	7 930	-1,2%	12 790	+5,7%	10 230	+2,6%	11 990	
★ Excursionnistes	5 140	-1,7%	9 220	+7,0%	7 070	+3,4%	9 220	
Excursionnistes récurrents	2 790	-0,4%	3 570	+2,6%	3 160	+1,0%	3 570	
Ensemble hors transit	25 320	-3,2%	42 670	+6,0%	33 550	+2,1%	5 400	
★ Touristes + Excursionnistes	17 130	-6,0%	31 700	+7,1%	24 040	+1,7%	5 140	
Personnes en transit (< 2 h)	19 120	+4,6%	28 660	+40,4%	23 650	+22,6%	2 790	



3

Le nombre moyen de visiteurs étrangers par jour

Personnes présentes sur le territoire au moins 2 heures dans la journée entre 6 h et minuit

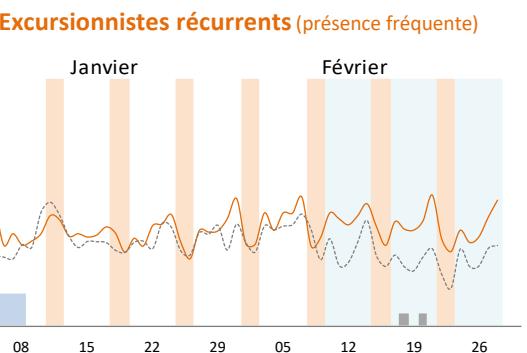
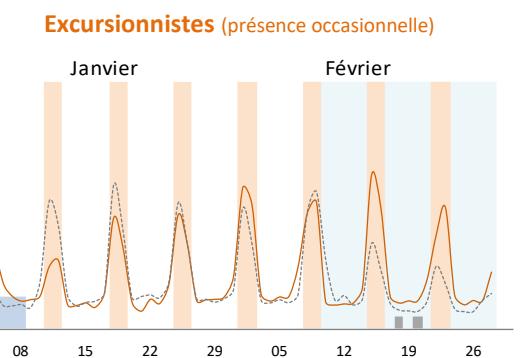
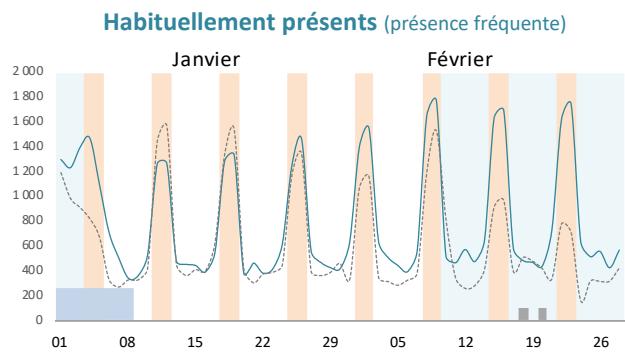
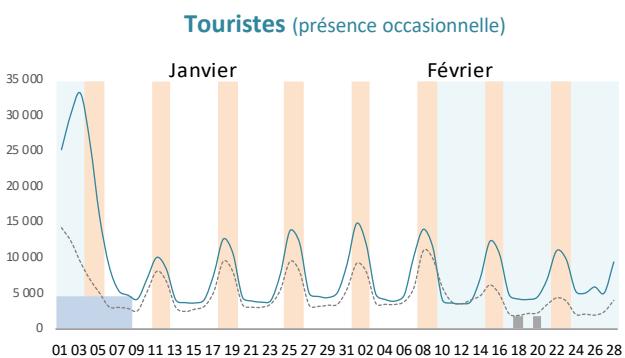
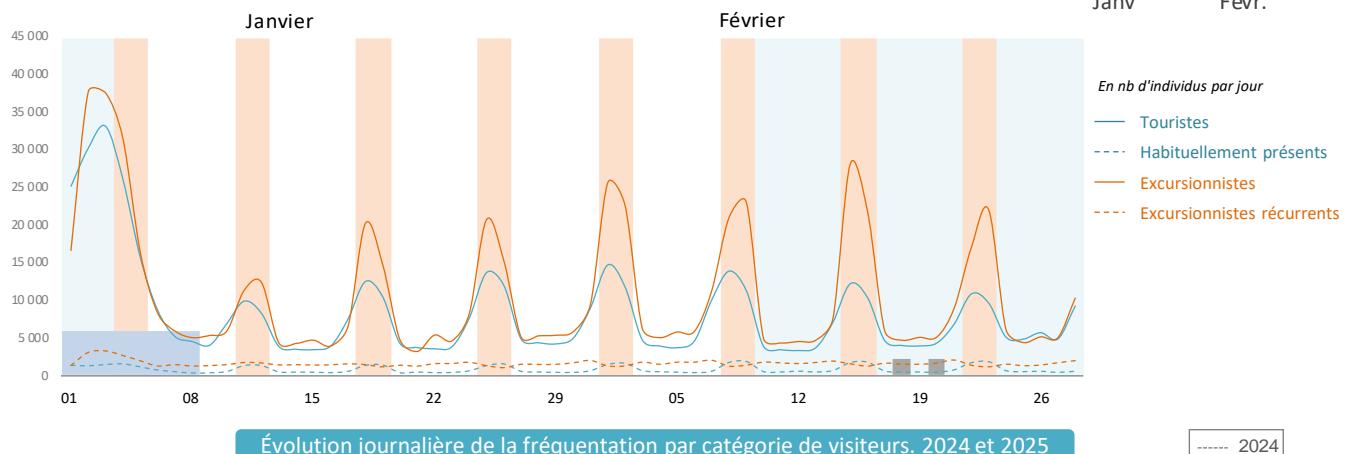
Rappel : taille de la population : 14 630 habitants

21 990 visiteurs en moyenne par jour sur les deux mois

8 410 touristes. 9 210 personnes en séjour en comptant les habituellement présents

11 130 excursionnistes. 12 780 visiteurs à la journée avec les excursionnistes récurrents

	Nb moyen de personnes / jour	Janv	/n-1	Févr.	/n-1	17 620	/n-1	
Présence en séjour	10 430	+49,0%	7 860	+58,5%	9 210	+52,7%	9 660	
★ Touristes (sens commun)	9 660	+54,3%	7 020	+59,2%	8 410	+56,3%	7 020	
Habituellement présents	770	+4,1%	840	+52,7%	800	+23,1%	840	
Présence à la journée	12 970	+9,8%	12 560	+34,5%	12 780	+20,1%	11 310	
★ Excursionnistes	11 310	+10,2%	10 940	+35,2%	11 130	+20,6%	10 940	
Excursionnistes récurrents	1 660	+7,1%	1 620	+29,6%	1 650	+17,0%	1 660	
Ensemble hors transit	23 400	+24,4%	20 420	+42,8%	21 990	+31,9%		
★ Touristes + Excursionnistes	20 970	+26,9%	17 960	+43,7%	19 540	+33,7%		
Personnes en transit (< 2 h)	31 070	-25,7%	31 030	-34,5%	31 060	-30,1%	1 620	



4

Le nombre total de journées-visiteurs

Personnes présentes sur le territoire au moins 2 heures dans la journée entre 6 h et minuit

Le dispositif Flux Vision Tourisme ne communique pas de données de fréquentation en visiteurs uniques. L'indicateur retenu ici pour rendre compte du volume global de présence est ainsi la somme des personnes comptabilisées chaque jour, en d'autres termes, le nombre total de journées-visiteurs (ou de "journées de présence") durant la période. Les pourcentages d'évolution ainsi que les courbes d'évolution de la fréquentation au cours des deux mois sont identiques aux précédents. Ils ne sont pas repris ici.

► Fréquentation totale (français + étrangers)

3 276 640 journées-visiteurs sur les deux mois.

1 497 310 journées générées par les touristes. 1 919 170 en comptant les habituellement présents

1 074 110 journées-excursionnistes. 1 357 470 avec les excursionnistes récurrents

Nb de journées-visiteurs	Janvier	2025-2024	Février	2025-2024	Janv-Févr.	2025-2024
Présence en séjour	862 440	+83 290	1 056 730	+96 720	1 919 170	+180 010
★ Touristes (sens commun)	671 250	+74 420	826 060	+89 430	1 497 310	+163 850
Habituellement présents	191 190	+8 870	230 670	+7 290	421 860	+16 160
Présence à la journée	647 860	+32 910	709 600	+87 840	1 357 470	+120 770
★ Excursionnistes	509 830	+29 810	564 270	+79 700	1 074 110	+109 520
Excursionnistes récurrents	138 030	+3 100	145 330	+8 140	283 360	+11 250
Ensemble hors transit	1 510 300	+116 200	1 766 330	+184 560	3 276 640	+300 780
★ Touristes + Excursionnistes	1 181 080	+104 230	1 390 330	+169 130	2 571 420	+273 370
Personnes en transit (< 2 h)	1 555 900	-307 620	1 671 460	-293 370	3 227 370	-600 990

► Fréquentation française



1 979 230 journées-visiteurs sur les deux mois.

1 001 070 journées générées par les touristes. 1 375 580 en comptant les habituellement présents

417 380 journées-excursionnistes. 603 650 avec les excursionnistes récurrents

Nb de journées-visiteurs	Janvier	2025-2024	Février	2025-2024	Janv-Févr.	2025-2024
Présence en séjour	539 080	-22 970	836 490	+20 210	1 375 580	-2 740
★ Touristes (sens commun)	371 660	-31 040	629 400	+20 570	1 001 070	-10 450
Habituellement présents	167 420	+8 070	207 090	-360	374 510	+7 710
Présence à la journée	245 710	-3 210	357 940	+6 890	603 650	+3 680
★ Excursionnistes	159 290	-2 690	258 090	+8 040	417 380	+5 350
Excursionnistes récurrents	86 420	-520	99 850	-1 150	186 270	-1 670
Ensemble hors transit	784 790	-26 180	1 194 430	+27 100	1 979 230	+940
★ Touristes + Excursionnistes	530 950	-33 730	887 490	+28 610	1 418 450	-5 100
Personnes en transit (< 2 h)	592 580	+25 760	802 520	+210 520	1 395 100	+236 290

► Fréquentation étrangère



1 297 420 journées-visiteurs sur les deux mois.

496 240 journées générées par les touristes. 543 600 en comptant les habituellement présents

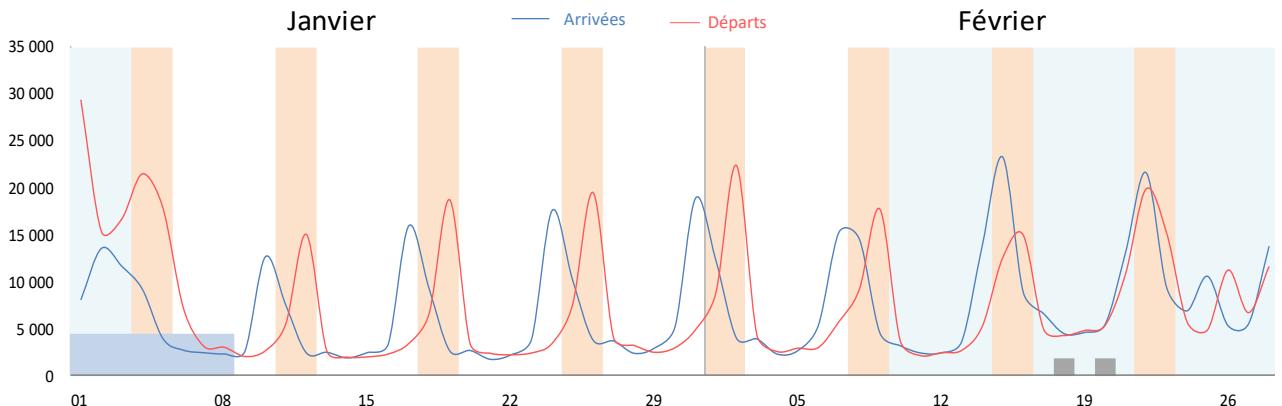
656 730 journées-excursionnistes. 753 820 avec les excursionnistes récurrents

Nb de journées-visiteurs	Janvier	2025-2024	Février	2025-2024	Janv-Févr.	2025-2024
Présence en séjour	323 350	+106 250	220 240	+76 510	543 600	+182 770
★ Touristes (sens commun)	299 580	+105 450	196 660	+68 860	496 240	+174 310
Habituellement présents	23 770	+800	23 580	+7 650	47 360	+8 460
Présence à la journée	402 150	+36 110	351 660	+80 950	753 820	+117 070
★ Excursionnistes	350 540	+32 490	306 180	+71 660	656 730	+104 160
Excursionnistes récurrents	51 610	+3 620	45 480	+9 290	97 090	+12 910
Ensemble hors transit	725 500	+142 360	571 900	+157 460	1 297 420	+299 840
★ Touristes + Excursionnistes	650 120	+137 940	502 840	+140 520	1 152 970	+278 470
Personnes en transit (< 2 h)	963 320	-333 390	868 950	-503 890	1 832 270	-837 270

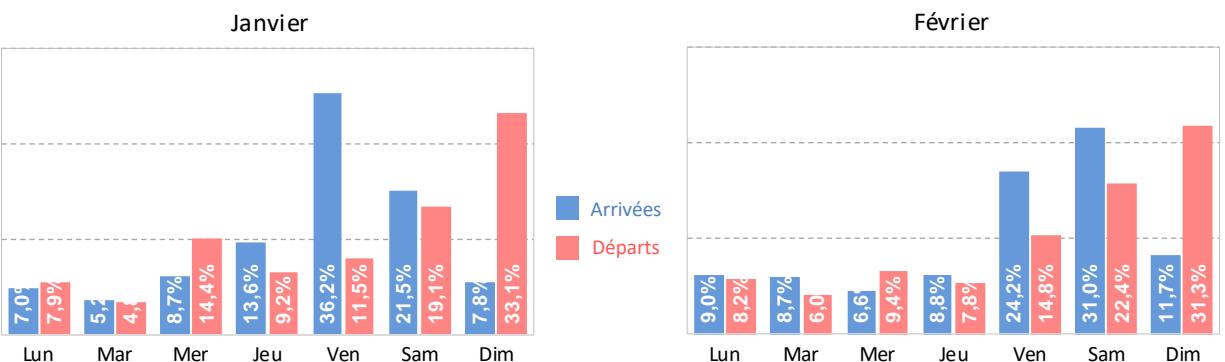
Nombre de jours en février : 29 en 2024, 28 en 2025

5 Les jours de début et de fin de séjour

Le graphique permet de visualiser le rythme des arrivées et des départs des visiteurs en séjour durant les deux mois. Les données concernent ici sur les **touristes** (provenant du département, du reste de la France ou de l'étranger).



Proportion d'arrivées et de départs par jour de semaine



6 Les maximums et minimums de fréquentation

	Janvier		Février	
	Min	Max	Min	Max
★ Touristes	jeu 09 9 200	mer 01 71 050	mer 05 13 730	dim 23 41 840
★ Excursionnistes	mar 21 6 140	jeu 02 49 780	jeu 13 9 730	sam 15 43 160

Sont récapitulées dans le tableau ci-contre, pour chaque mois, les dates auxquelles la présence des "touristes" et des "excursionnistes" (au sens Flux Vision Tourisme) a été la plus faible (min) et la plus élevée (max).

7 L'intensité de fréquentation par type de journée

	Janvier		Février	
	Touristes	Excurs.	Touristes	Excurs.
Jours de semaine neutres (base)	1,00	1,00	1,00	1,00
Jours de semaine vacances	x5,49	x4,23	x1,99	x1,19
Week-ends neutres	x2,17	x2,53	x2,13	x2,89
Week-ends vacances	x3,24	x3,35	x2,37	x2,87

Les coefficients multiplicateurs rendent compte de l'ampleur de l'augmentation ou de la diminution de la fréquentation durant les périodes non ouvertes. La base de référence est le niveau moyen de fréquentation durant les jours de semaine "neutres", du lundi au vendredi, hors vacances, ponts ou jours fériés.

Jours neutres : jours hors week-ends, vacances, ponts et jours fériés
 Catégories retenues : les "touristes" et les "excursionnistes" (au sens strict)

B

LA FRÉQUENTATION NOCTURNE. Les nuitées

Présence entre 00h00 et 6H00

Les données relatives à la fréquentation nocturne portent sur les individus vus sur le territoire **plus de deux heures entre minuit et 6 heures** (et pas plus de temps ailleurs). Elles ne font ainsi référence qu'à deux des quatre catégories de visiteurs présentées précédemment :

- Les « **touristes** » au sens strict : personnes présentes occasionnellement et pour une durée limitée.
- Les « **habituellement présents** », visiteurs séjournant fréquemment sur le territoire.

Les personnes ayant été vues moins de deux heures entre minuit et 6h sont classées en « **transit nocturne** ».

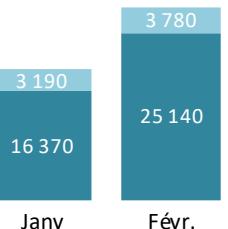
1 Le nombre moyen de nuitées par jour

Rappel : taille de la population : 14 630 habitants

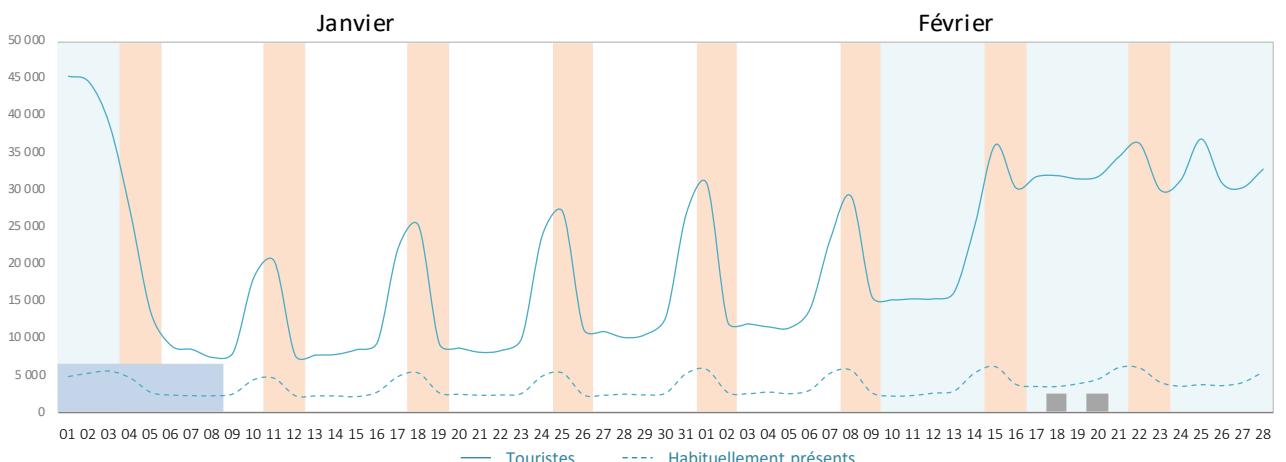
20 530 nuitées générées en moyenne par jour par les **touristes** sur les deux mois
24 010 en comptant les **habituellement présents**

Nb moyen de nuitées par jour	Janv	/n-1	Févr.	/n-1	Janv-Févr.	/n-1	
★ Touristes (sens commun)	16 370	+5,6%	25 140	+9,8%	20 530	+7,6%	↗
Habituellement présents	3 190	+3,4%	3 780	+4,9%	3 470	+4,0%	↗
Ensemble hors transit	19 570	+5,3%	28 920	+9,1%	24 010	+7,1%	
Transit nocturne (< 2 h)	2 710	+20,2%	3 490	+20,2%	3 080	+19,9%	

Ensemble des visiteurs : français et étrangers, intra et extra-départementaux



Évolution journalière du nombre de nuitées



2 Le nombre total de nuitées par mois et pour les deux mois

1 211 410 nuitées générées par les **touristes** sur les deux mois

1 416 351 en comptant les **habituellement présents**

Nb total de nuitées	Janvier	2025-2024	Février	2025-2024	Janv-Févr.	2025-2024
★ Touristes (sens commun)	507 610	+27 010	703 800	+39 810	1 211 410	+66 820
Habituellement présents	99 000	+3 250	105 940	+1 380	204 940	+4 630
Ensemble hors transit	606 610	+30 260	809 740	+41 190	1 416 350	+71 450
Transit nocturne (< 2 h)	84 040	+14 110	97 690	+13 520	181 730	+27 630

A noter : sur une même période le nombre de nuitées générées par les touristes est inférieur au nombre de journées de visite qui leur sont attribuées. Cela provient du fait qu'au niveau de la fréquentation en journée sont considérés comme touristes les individus ayant passé sur le territoire la nuit du jour considéré (de minuit à 6 heures) et/ou celle du jour qui suit. Dans le cas de la fréquentation nocturne seules les personnes ayant passé la nuit du jour considéré sont considérées comme des touristes.

Nombre de jours en février : 29 en 2024, 28 en 2025

3 Les nuitées françaises

► Nombre moyen de nuitées françaises par jour

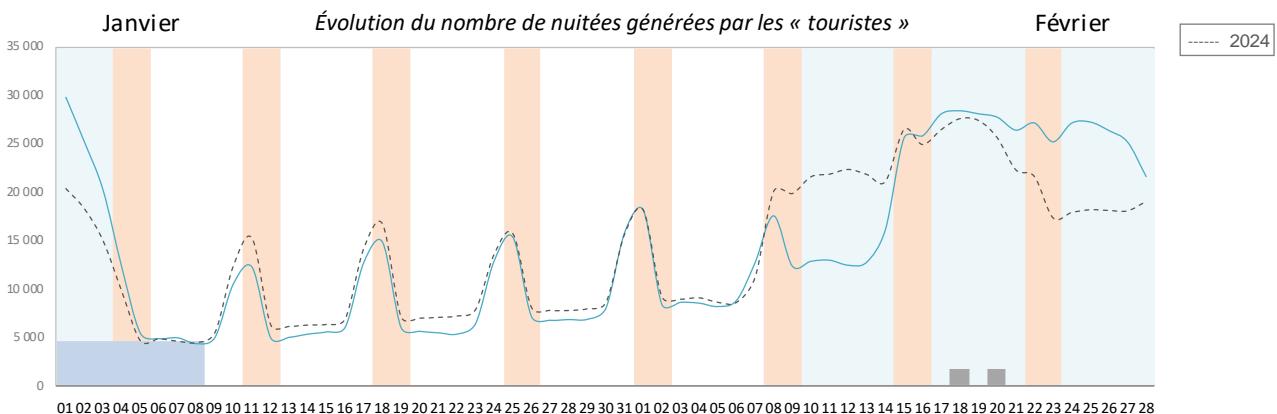
Rappel : taille de la population : 14 630 habitants

14 250 nuitées générées en moyenne par jour par les **touristes** sur les deux mois

16 930 en comptant les habituellement présents

Nb moyen de nuitées par jour	Janv.	/n-1	Févr.	/n-1	Janv-Févr.	/n-1	
★ Touristes (sens commun)	9 620	-7,5%	19 380	+4,0%	14 250	-0,9%	↗
Habituellement présents	2 420	+2,0%	2 950	-2,6%	2 670	-0,6%	↗
Ensemble hors transit	12 040	-5,8%	22 330	+3,1%	16 930	-0,8%	
Transit nocturne (< 2 h)	1 770	+28,1%	2 600	+36,3%	2 160	+32,3%	
	2 950				2 420		
					9 620		
							Janv. Févr.

Ensemble des visiteurs français, intra et extra-départementaux



4 Les nuitées étrangères

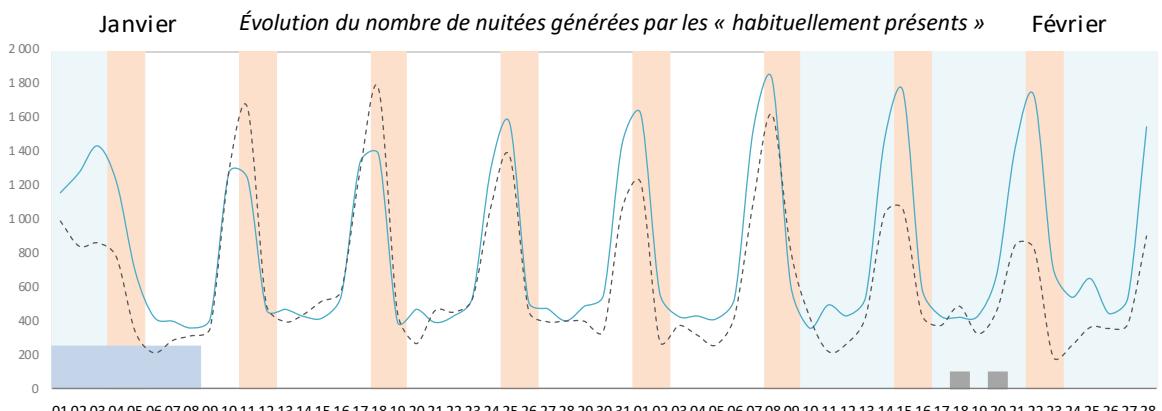
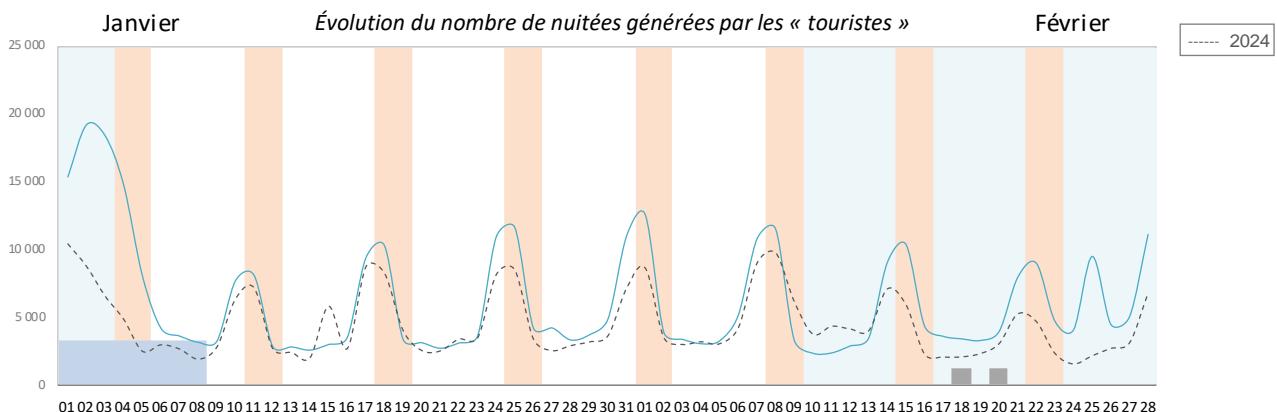
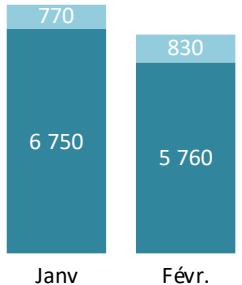
► Nombre moyen de nuitées étrangères par jour

Rappel : taille de la population : 14 630 habitants

6 280 nuitées générées en moyenne par jour par les touristes sur les deux mois

7 080 en comptant les habituellement présents

	Nb moyen de nuitées par jour	Janv	/n-1	Févr.	/n-1	Janv-Févr.	/n-1
★ Touristes (sens commun)	6 750	+32,5%	5 760	+34,8%	6 280	+33,7%	
Habituellement présents	770	+7,8%	830	+44,6%	800	+23,5%	
Ensemble hors transit	7 530	+29,5%	6 590	+35,9%	7 080	+32,5%	
Transit nocturne (<2 h)	940	+7,5%	890	-10,5%	920	-1,8%	



► Nombre total de nuitées étrangères

370 560 nuitées générées par les touristes étrangers sur les deux mois

417 750 en comptant les habituellement présents

	Nb total de nuitées étrangères	Janvier	2025-2024	Février	2025-2024	Janv-Févr.	2025-2024
★ Touristes (sens commun)	209 330	+51 350	161 230	+37 330	370 560	+88 680	
Habituellement présents	23 970	+1 740	23 220	+6 590	47 190	+8 330	
Ensemble hors transit	233 300	+53 090	184 450	+43 920	417 750	+97 010	
Transit nocturne (<2 h)	29 020	+2 040	25 000	-3 940	54 020	-1 900	

Nombre de jours en février : 29 en 2024, 28 en 2025

C

LA FRÉQUENTATION INTRA-DÉPARTEMENTALE

Fréquentation générée par les habitants du reste du département

1 Le nombre moyen de visiteurs habitant le département

A noter : dans le dispositif Flux Vision Tourisme sont considérés comme résidents des Pyrénées-Orientales les individus dont l'adresse de facturation en téléphonie mobile se situe dans le département.

Rappel : taille de la population : 14 630 habitants

9 590 journées-visiteurs en moyenne par jour au cours des deux mois.

3 150 journées générées par les touristes. 2 920 en comptant les habituellement présents

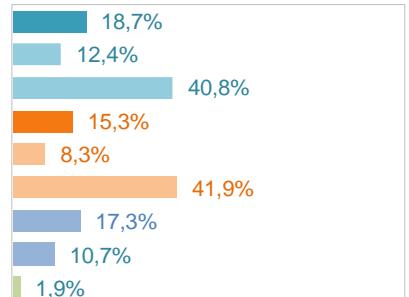
1 510 journées-excursionnistes. 2 010 avec les excursionnistes récurrents

Nb moyen de personnes /jour	Janv	/n-1	Févr.	/n-1	9 220	/n-1	
Présence en séjour	5 360	-0,9%	6 830	+8,9%	6 070	+4,5%	
★ Touristes (sens commun)	2 670	-4,0%	3 670	+12,2%	3 150	+4,7%	3 670
Habituellement présents	2 690	+2,3%	3 160	+5,3%	2 920	+4,3%	3 160
Présence à la journée	3 130	-3,1%	3 950	+13,2%	3 520	+5,1%	
★ Excursionnistes	1 250	-3,8%	1 790	+20,9%	1 510	+9,4%	1 250
Excursionnistes récurrents	1 880	-2,6%	2 160	+7,5%	2 010	+2,0%	1 880
Ensemble hors transit	8 490	-1,7%	10 780	+10,5%	9 590	+4,7%	
★ Touristes + Excursionnistes	3 920	-3,9%	5 460	+14,9%	4 660	+6,2%	3 920
Personnes en transit (< 2 h)	900	-8,2%	1 220	-0,8%	1 050	-4,5%	2 160
							Janv Févr.

Part des habitants du département :

(1) dans la fréquentation française

(2) dans la fréquentation totale



En % du nombre de journées-visiteurs

2 Le nombre total de journées-visiteurs générées par les habitants du département

565 540 Journées de visite au cours des deux mois.

185 700 journées générées par les touristes. 172 000 en comptant les habituellement présents

89 030 journées-excursionnistes. 118 810 avec les excursionnistes récurrents

Nb de journées-visiteurs	Janvier	2025-2024	Février	2025-2024	Janv-Févr.	2025-2024
Présence en séjour	166 330	-1 460	191 370	+9 780	357 700	+8 320
★ Touristes (sens commun)	82 860	-3 460	102 840	+8 110	185 700	+4 650
Habituellement présents	83 470	+2 000	88 530	+1 670	172 000	+3 670
Présence à la journée	97 080	-3 090	110 760	+9 640	207 840	+6 560
★ Excursionnistes	38 770	-1 470	50 260	+7 380	89 030	+5 920
Excursionnistes récurrents	58 310	-1 620	60 500	+2 260	118 810	+640
Ensemble hors transit	263 410	-4 550	302 130	+19 420	565 540	+14 880
★ Touristes + Excursionnistes	121 630	-4 930	153 100	+15 490	274 730	+10 570
Personnes en transit (< 2 h)	27 760	-2 530	34 080	-1 470	61 840	-4 000

Nombre de jours en février : 29 en 2024, 28 en 2025

D

LA PROVENANCE DES VISITEURS

Présence entre 00h00 et 6H00

1

Les régions de provenance des visiteurs français



Provenance des visiteurs français extra-départementaux en janvier et février.

► Régions de provenance des touristes

Les 13 régions métropolitaines
/ n-1

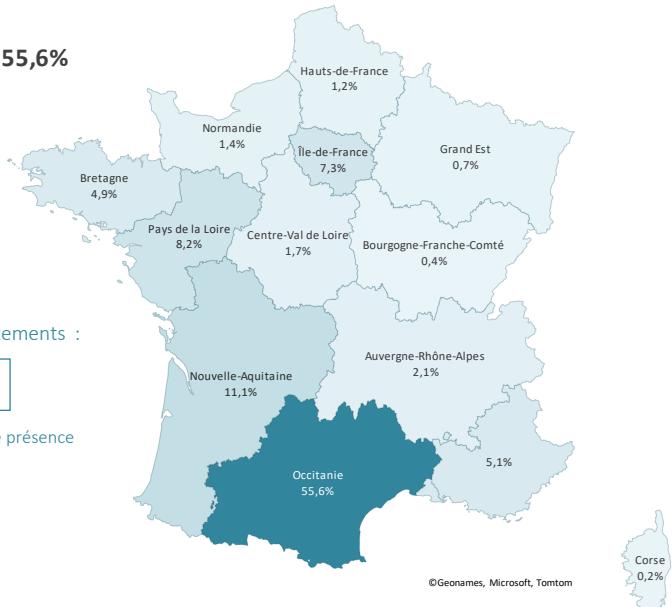
-0,5%	Occitanie	
-38,1%	Nouvelle Aquitaine	
+43,6%	Pays de la Loire	
-6,7%	Île-de-France	
+44,9%	Prov.-Alpes-Côte d'Azur	
+48,4%	Bretagne	
-23,4%	Auvergne-Rhône-Alpes	
+50,0%	Centre-Val de Loire	
+13,5%	Normandie	
+12,8%	Hauts-de-France	
ns	Grand Est	
ns	Bourg.-Franche-Comté	
ns	Corse	

En % des journées de présence des « touristes » français extra-départementaux

3 premiers départements :

75%

En % des journées de présence



► Régions de provenance des excursionnistes

Les 13 régions métropolitaines
/ n-1

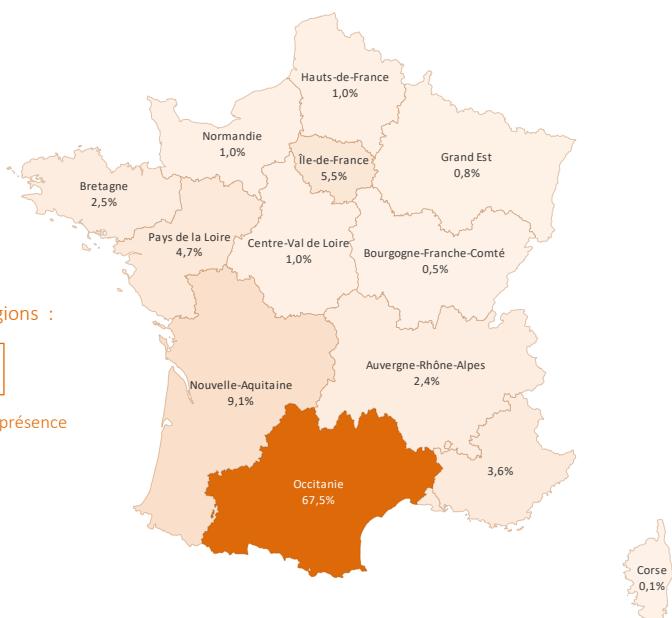
+1,1%	Occitanie	
-34,4%	Nouvelle Aquitaine	
+9,4%	Île-de-France	
+48,5%	Pays de la Loire	
+31,1%	Prov.-Alpes-Côte d'Azur	
+35,6%	Bretagne	
-7,3%	Auvergne-Rhône-Alpes	
+32,0%	Normandie	
+9,5%	Centre-Val de Loire	
+3,4%	Hauts-de-France	
ns	Grand Est	
ns	Bourg.-Franche-Comté	
ns	Corse	

En % des journées de présence des « excursionnistes » français.

3 premières régions :

82%

En % des journées de présence



2

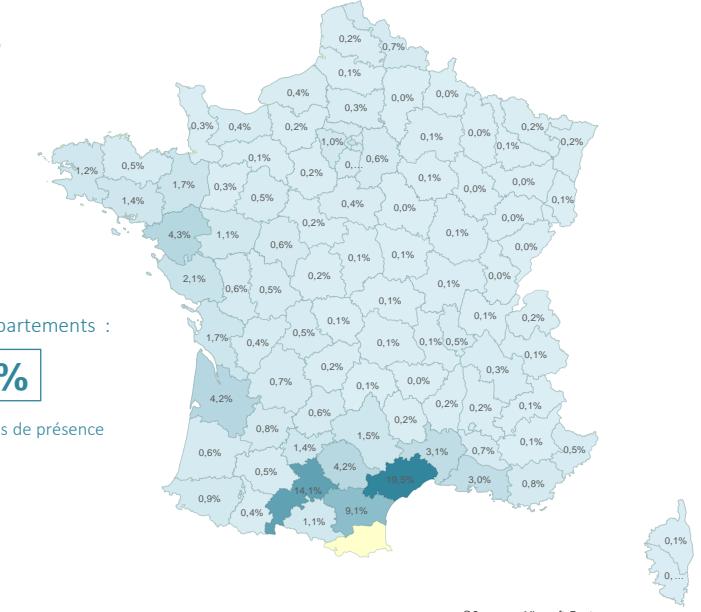
Les départements de provenance des visiteurs français

Provenance des visiteurs français extra-départementaux en janvier et février.

► Départements de provenance des touristes

Les 15 premiers départements	
/ n-1	
+0,7%	Hérault 19,5%
-3,7%	Haute-Garonne 14,1%
+1,1%	Aude 9,1%
+46,9%	Loire-Atlantique 4,3%
-40,5%	Gironde 4,2%
-3,1%	Tarn 4,2%
+4,2%	Gard 3,1%
+71,5%	Bouches-du-Rhône 3,0%
+44,7%	Vendée 2,1%
-16,1%	Paris 1,8%
+66,4%	Ille-et-Vilaine 1,7%
-27,1%	Charente-Maritime 1,7%
+9,3%	Aveyron 1,5%
-2,7%	Tarn-et-Garonne 1,4%
+45,6%	Morbihan 1,4%

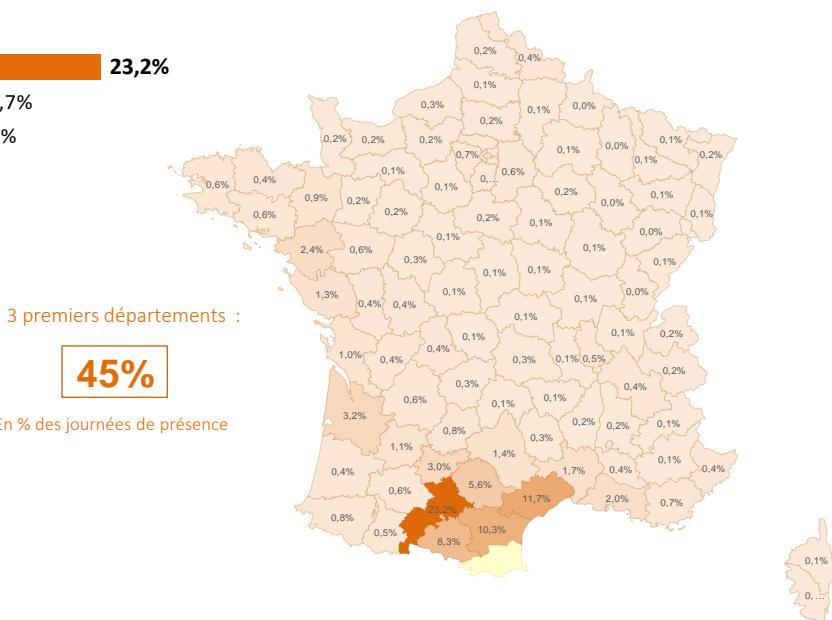
En % des journées de présence des « touristes » français extra-départementaux



► Départements de provenance des excursionnistes

Les 15 premiers départements	
/ n-1	
-0,5%	Haute-Garonne 23,2%
+7,9%	Hérault 11,7%
-2,4%	Aude 10,3%
+0,8%	Ariège 8,3%
+6,2%	Tarn 5,6%
-38,0%	Gironde 3,2%
+6,8%	Tarn-et-Garonne 3,0%
+54,3%	Loire-Atlantique 2,4%
+40,7%	Bouches-du-Rhône 2,0%
-7,6%	Gard 1,7%
+5,1%	Paris 1,4%
+5,3%	Aveyron 1,4%
+65,6%	Vendée 1,3%
-11,6%	Lot-et-Garonne 1,1%
-37,7%	Charente-Maritime 1,0%

En % des journées de présence des « excursionnistes » français



3

Les pays de provenance des visiteurs étrangers



Les données renseignent ici sur la provenance des visiteurs étrangers dans les deux scénarios : présence en séjour et présence à la journée, sans nuitée sur le territoire.

► Pays de provenance des touristes

/ n-1	20 premiers pays de provenance	
+72,3%	Espagne	75,4%
+28,5%	Royaume-Uni	3,3%
+148,9%	Pologne	2,6%
+92,5%	Brésil	2,3%
-41,2%	Belgique	1,5%
ns	États-Unis	1,0%
ns	Andorre	0,9%
ns	Colombie	0,9%
ns	Chine	0,7%
ns	Mexique	0,7%
ns	Portugal	0,7%
ns	Pays-Bas	0,7%
ns	Allemagne	0,7%
ns	Israël	0,6%
ns	Émirats arabes unis	0,6%

En % des journées de présence des « touristes » étrangers

3 premiers pays :
81%
des journées de
présence des visiteurs
étrangers en séjour



©Geonames, Microsoft, Open places, OpenStreetMap, Tomtom

► Pays de provenance des excursionnistes

/ n-1	20 premiers pays de provenance	
+18,9%	Espagne	80,4%
+159,4%	Pologne	2,6%
+38,8%	Andorre	2,3%
-21,9%	Royaume-Uni	1,8%
+55,1%	Brésil	1,8%
+62,6%	États-Unis	1,2%
ns	Colombie	0,9%
ns	Allemagne	0,7%
ns	Chine	0,6%
ns	Belgique	0,6%
ns	Pays-Bas	0,5%
ns	Italie	0,4%
ns	Portugal	0,4%
ns	Ukraine	0,3%
ns	Pérou	0,3%

En % des journées de présence des « excursionnistes » étrangers

3 premiers pays :
85%
des journées de
présence des visiteurs
étrangers à la journée



©Geonames, Microsoft, Open places, OpenStreetMap, Tomtom

E

LA MOBILITÉ DES VISITEURS ET DES HABITANTS

Informations préalables sur les données de mobilité

- 1) Dans le cadre du dispositif Flux Vision Tourisme la mobilité des individus est étudiée à l'échelle du département ([les Pyrénées-Orientales](#)) et des départements limitrophes ([Aude](#) et [Ariège](#)).
- 2) Les données font référence à la relation entre [un lieu de séjour ou de résidence](#) et [un lieu de déplacement à la journée](#).

Elles portent sur deux types de relations :

- [Le lieu où dorment les excursionnistes qui viennent sur le territoire durant la journée](#) : lieu de séjour s'ils sont touristes dans une autre zone des Pyrénées-Orientales* ou lieu de résidence principale s'ils habitent le département*.
- [La destination des déplacements à la journée des individus qui dorment sur le territoire](#) (habitants ou touristes).

Les résultats relatifs à cinq types de mobilité sont présentés dans les pages qui suivent. Ils répondent aux questions suivantes :

Provenance

- Où séjournent [les touristes du département*](#) qui viennent occasionnellement à la journée sur le territoire ?
- Où habitent [les résidents du département*](#) qui viennent occasionnellement à la journée sur le territoire ?
- D'où viennent [les habitants du département*](#) qui viennent fréquemment à la journée sur le territoire ? (dans le cadre par exemple d'un déplacement « domicile-travail »).

Destination

- Où vont les [touristes du territoire](#) lorsqu'ils se rendent à la journée dans un autre lieu du département* ?
- Où vont [les habitants du territoire](#) lorsqu'ils vont à la journée dans un autre lieu du département* ?

- 3) Au niveau géographique le plus fin, les lieux de provenance ou de destination sont indiqués à l'échelle de la [commune](#). Compte tenu de la configuration des antennes relais d'Orange, les informations ne sont pas toutes précises au niveau de la commune. Certaines portent sur des [groupes de communes](#). La liste des groupes de communes retenus par l'opérateur est indiquée en annexe.
- 4) Toujours en raison de ces conditions de captation, les données relatives à certaines communes [ne sont pas disponibles](#). Les communes concernées sont indiquées en saumon dans les cartes. Lors de la lecture des résultats il convient de garder à l'esprit que ces derniers ne concernent que les communes ou groupes de communes pour lesquels les informations sont disponibles.
- 5) Les données ne portent pas sur tous les excursionnistes mais uniquement sur ceux qui sont restés sur le territoire plus de 2 heures sans avoir été vus plus de temps ailleurs au cours de la même journée ([présence dite majoritaire](#)).
- 6) Enfin, pour des raisons de confidentialité rappelées en annexe le dispositif Flux Vision Tourisme ne communique [aucun résultat inférieur à 20 personnes](#) pour une période d'observation donnée (heure, jour, semaine, mois...). Afin de maximiser le volume de données prises en compte, les analyses reposent sur les données disponibles à l'échelle de la [semaine](#).

* ou d'un département limitrophe

1

La provenance des excursionnistes en séjour dans le reste du département (ou les départements limitrophes)

Première catégorie d'excursionnistes prise en compte ici : les touristes en séjour dans le reste du département ou dans les départements limitrophes qui viennent occasionnellement à la journée sur le territoire. Il s'agit principalement de visites d'agrément : fréquentation de sites, pratique d'activités... Les résultats présentés ci-après correspondent aux lieux où ces visiteurs ont dormi la nuit du jour de leur visite. Ils sont communiqués à deux échelles géographiques : les communes (ou groupes de communes) et les EPCI (communautés de communes ou communauté urbaine)

► Communes de provenance

Les premiers groupes de communes de provenance

Communes principales	%	% cum	Communes du groupe	EPCI
1 Ax-les-Thermes	19,4%	19,4%	Ax-les-Thermes, Ignaux, Perles-et-Castelet, Tignac, Vaychis	CC Hte Ariège
2 Aston	7,6%	27,0%	Aston	CC Hte Ariège
3 Luzenac	5,7%	32,7%	Luzenac, Savignac-les-Ormeaux, Unac	CC Hte Ariège
4 Perpignan	4,0%	36,8%	Perpignan	CU Perp. Méd. Métr.
5 Mérens-les-Vals	3,5%	40,3%	Mérens-les-Vals	CC Hte Ariège
6 Orlu	3,1%	43,4%	Artigues, Le Pla, Orgeix, Orlu	CC Hte Ariège
7 Quérigut	3,0%	46,4%	Carcanières, Le Puch, Quérigut	CC Hte Ariège
8 Vernet-les-Bains	2,2%	48,6%	Corneilla-de-Conflent, Fillols, Taurinya, Vernet-les-Bains	CC Confl.-Canigó
9 Aulus-Sinsat	2,1%	50,7%	Albiès, Aulus-Sinsat, Bouan, Château-Verdun, Garanou, Larcat, Larnat, Lassur, Pech, Urs, Vèbre	CC Hte Ariège
10 Ria-Sirach	1,9%	52,6%	Campôme, Catllar, Eus, Molitg-les-Bains, Ria-Sirach	CC Confl.-Canigó
11 Rouze	1,9%	54,5%	Mijanès, Rouze	CC Hte Ariège
12 Foix	1,7%	56,2%	Arabaux, Ferrières-sur-Ariège, Foix, L'Herm, Montgaillard, Pradières	CA Pays Foix-Var.
13 Carcassonne	1,6%	57,9%	Carcassonne	CA Carcass. Agglo
14 Olette	1,5%	59,4%	Olette, Oreilla, Souanyas	CC Confl.-Canigó
15 Narbonne	1,4%	60,8%	Narbonne	CA Grand Narbonne

► EPCI de provenance

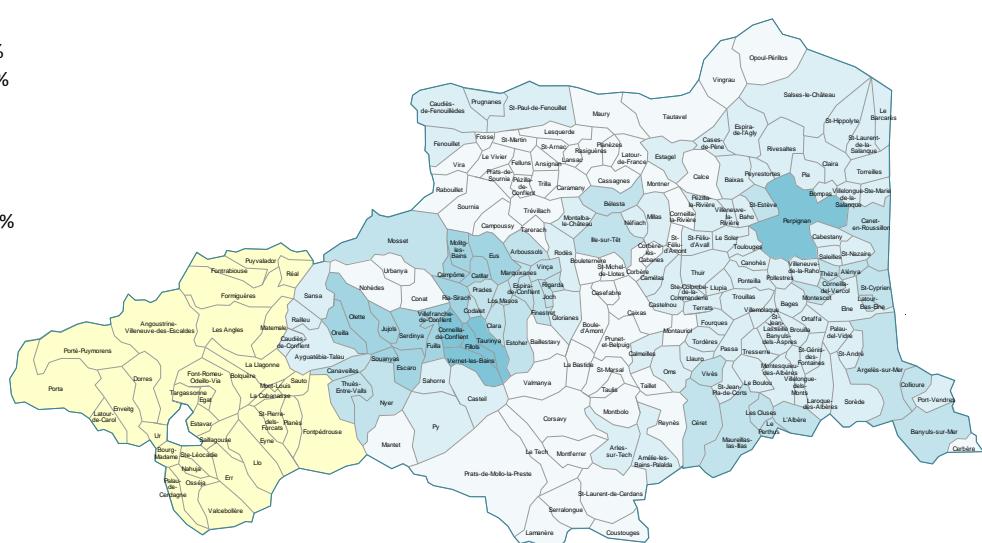
Les premiers EPCI de provenance

EPCI	%	% cum	Groupe de communes le plus représenté de l'EPCI
1 CC de la Haute Ariège	50,7%	50,7%	(complet) Ax-les-Thermes, Ignaux, Perles-et-Castelet, Tignac, Vaychis (19,4%)
2 CC Conflent-Canigó	11,2%	11,2%	(tronqué) Corneilla-de-Conflent, Fillols, Taurinya, Vernet-les-Bains (2,2%)
3 CU Perpignan Méditerranée Métropole	7,9%	7,9%	(complet) Perpignan (4,0%)
4 CC Pyrénées audoises	5,0%	5,0%	(complet) Escoubouyre, Le Bousquet (1,3%)
5 CC du Pays de Tarascon	3,5%	3,5%	(complet) Arnave, Bompas, Cazenave-Serres-et-Allens, Mercus-Garrabet, Quié, Tarascon-sur-Ariège, Ussa
6 CA Pays Foix-Varilhes	3,3%	3,3%	(complet) Arabaux, Ferrières-sur-Ariège, Foix, L'Herm, Montgaillard, Pradières (1,7%)
7 CA Le Grand Narbonne	2,5%	2,5%	(complet) Narbonne (1,4%)
8 CA Carcassonne Agglo	2,4%	2,4%	(complet) Carcassonne (1,6%)
9 CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illibérius	2,2%	2,2%	(complet) Argelès-sur-Mer (0,7%)
10 CC des Portes d'Ariège Pyrénées	1,8%	1,8%	(complet) Benagues, Parriès, Saint-Jean-du-Falga (1,1%)
11 CC du Vallespir	1,5%	1,5%	(complet) L'Albère, Le Perthus, Les Cluses, Maureillas-las-Illas (0,9%)
12 CC du Limouxin	1,3%	1,3%	(complet) Cépie, Couranel, Limoux, Pieusse (1,0%)

Si mention « tronqué » à la colonne EPCI : certaines communes de l'EPCI ne sont pas prises en compte du fait du manque de données les concernant

- Territoire observé
- Données non disponibles

Lieux de nuitée des excursionnistes en séjour dans le reste du département



2

La provenance des excursionnistes occasionnels habitant le reste du département

Le focus est mis ici sur une deuxième catégorie d'excursionnistes, celle des habitants du reste du département qui viennent occasionnellement sur le territoire pour une visite à la journée. Comme précédemment ces visites, peu fréquentes, sont principalement motivées par des raisons récréatives ou dagrément. Les résultats indiquent les lieux où habitent ces excursionnistes originaires des autres communes du département ou des départements limitrophes.

→ Communes de provenance

Communes principales	%	% cum CE	Communes du groupe	EPCI
1 Perpignan	11,7%	11,7%	Perpignan	CU Perp. Méd. Métr.
2 Ria-Sirach	6,0%	17,7%	Campôme, Catllar, Eus, Molitg-les-Bains, Ria-Sirach	CC Confl.-Canigó
3 Ille-sur-Têt	5,7%	23,3%	Bélesta, Ille-sur-Têt	CC Roussil.-Confl.
4 Le Soler	5,6%	28,9%	Le Soler, Saint-Félix-d'Avall, Toulouges	CU Perp. Méd. Métr.
5 Elne	5,1%	34,0%	Bages, Elne, Ortaffa, Palau-del-Vidre	CC Albères CVI
6 Canohès	4,5%	38,5%	Canohès, Llupia, Ponteilla	CU Perp. Méd. Métr.
7 Saint-Cyprien	4,1%	42,6%	Alénya, Corneilla-del-Vercol, Latour-Bas-Elne, Montescot, Saint-Cyprien, Théza	CC Sud-Roussillon
8 Cabestany	3,9%	46,5%	Cabestany, Saint-Nazaire, Saleilles	CU Perp. Méd. Métr.
9 Pia	3,9%	50,4%	Claira, Pia	CC Corb. Sal. Médit.
10 Bompas	3,5%	53,9%	Bompas, Sainte-Marie-la-Mer, Villelongue-de-la-Salanque	CU Perp. Méd. Métr.
11 Saint-Estève	3,4%	57,3%	Saint-Estève	CU Perp. Méd. Métr.
12 Saint-Génis-des-Fontaines	3,3%	60,6%	Laroque-des-Alb., Montesquieu-des-Alb., Saint-Génis-des-Fontaines, Villelongue-dels-Monts	CC Albères CVI
13 Vinça	2,7%	63,3%	Espirà-de-Conflent, Finestret, Joch, Rigarda, Vinça	CC Confl.-Canigó
14 Thurier	2,5%	65,8%	Camélas, Castelnou, Sainte-Colombe-de-la-Commanderie, Thurier	CC Aspres
15 Saint-Laurent-de-la-Salanque	2,5%	68,3%	Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-de-la-Salanque	CU Perp. Méd. Métr.

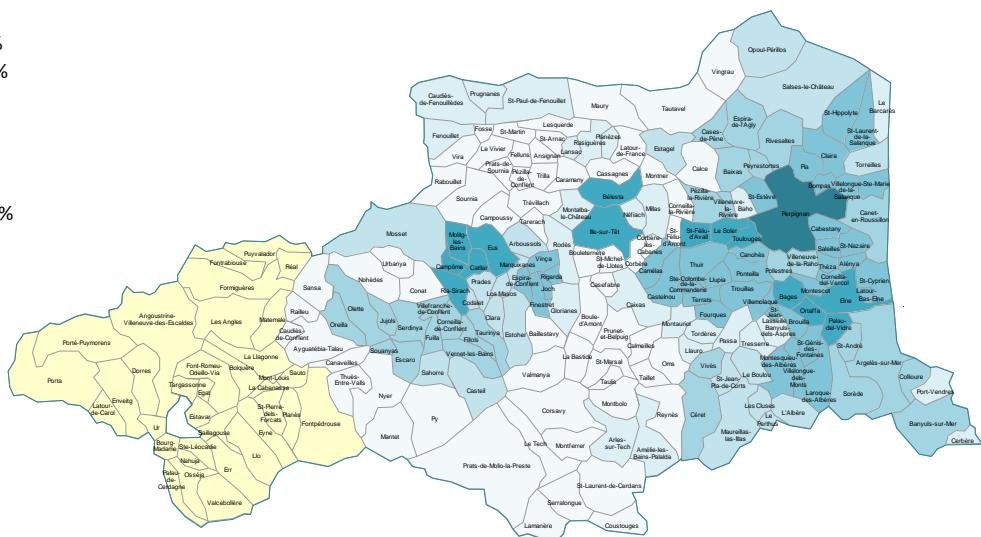
→ EPCI de provenance

EPCI	%	% cum CE	EPCI	Groupe de communes le plus représenté de l'EPCI	Les premiers EPCI de provenance
1 CU Perpignan Méditerranée Métropole	45,9%	45,9%	(complet)	Perpignan (11,7%)	
2 CC Conflent-Canigó	16,5%	16,5%	(tronqué)	Campôme, Catllar, Eus, Molitg-les-Bains, Ria-Sirach (6,0%)	
3 CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illibéris	13,7%	13,7%	(complet)	Bages, Elne, Ortaffa, Palau-del-Vidre (5,1%)	
4 CC Roussillon-Conflent	6,1%	6,1%	(complet)	Bélesta, Ille-sur-Têt (5,7%)	
5 CC des Aspres	4,7%	4,7%	(complet)	Camélas, Castelnou, Sainte-Colombe-de-la-Commanderie, Thurier (2,5%)	
6 CC Corbières Salanque Méditerranée	4,5%	4,5%	(complet)	Claira, Pia (3,9%)	
7 CC Sud-Roussillon	4,1%	4,1%	(complet)	Alénya, Corneilla-del-Vercol, Latour-Bas-Elne, Montescot, Saint-Cyprien, Théza (4,1%)	
8 CC du Vallespir	3,3%	3,3%	(complet)	Céret, Vivès (1,6%)	
9 CC Agly Fenouillèdes	0,8%	0,8%	(complet)	Caudès-de-Fenouillèdes, Fenouillet (0,4%)	
10 CC du Haut Vallespir	0,3%	0,3%	(complet)	Amélie-les-Bains-Palalda, Arles-sur-Tech (0,3%)	
11 CC de la Haute Ariège	0,1%	0,1%	(complet)	Artigues, Le Pla, Orgeix, Orlu (0,1%)	
12 CA Pays Foix-Varièges	0,1%	0,1%	(complet)	Arabaux, Ferrières-sur-Ariège, Foix, L'Herm, Montgaillard, Pradières (0,1%)	

Si mention « tronqué » à la colonne EPCI : certaines communes de l'EPCI ne sont pas prises en compte du fait du manque de données les concernant

- Territoire observé
- Données non disponibles

Lieux de nuitée des excursionnistes habitant dans le reste du département



3

La provenance des excursionnistes récurrents habitant le reste du département

Cette troisième catégorie de visiteurs à la journée est de nature très différente des deux premières. Présents fréquemment sur le territoire ces excursionnistes « récurrents » viennent essentiellement pour des raisons pratiques ou par nécessité. Nous retrouvons notamment ici les déplacements pendulaires entre le domicile et le lieu de travail ou d'enseignement. Ces excursionnistes sont ainsi principalement présents en semaine, à la différence des excursionnistes occasionnels dont la présence est plus marquée les week-ends et les jours fériés.

→ Communes de provenance

Les premiers groupes de communes de provenance

Communes principales	%	% cum	Communes du groupe	EPCI
1 Ria-Sirach	23,5%	23,5%	Campôme, Catllar, Eus, Molitg-les-Bains, Ria-Sirach	CC Confl.-Canigó
2 Olette	22,9%	46,4%	Olette, Oreilla, Souanyas	CC Confl.-Canigó
3 Vernet-les-Bains	9,1%	55,5%	Corneilla-de-Conflent, Fillols, Taurinya, Vernet-les-Bains	CC Confl.-Canigó
4 Elné	8,0%	63,4%	Bages, Elné, Ortaffa, Palau-del-Vidre	CC Alberes CVI
5 Perpignan	7,7%	71,2%	Perpignan	CU Perp. Méd. Métr.
6 Cabestany	6,7%	77,8%	Cabestany, Saint-Nazaire, Saleilles	CU Perp. Méd. Métr.
7 Vinça	5,0%	82,8%	Espirà-de-Conflent, Finestret, Joch, Rigarda, Vinça	CC Confl.-Canigó
8 Ille-sur-Têt	3,1%	85,9%	Bélesta, Ille-sur-Têt	CC Roussil.-Confl.
9 Le Soler	2,9%	88,8%	Le Soler, Saint-Féliu-d'Avall, Toulouges	CU Perp. Méd. Métr.
10 Bompas	2,5%	91,2%	Bompas, Sainte-Marie-la-Mer, Villelongue-de-la-Salanque	CU Perp. Méd. Métr.
11 Pézilla-la-Rivière	2,1%	93,4%	Pézilla-la-Rivière, Villeneuve-la-Rivière	CU Perp. Méd. Métr.
12 Saint-Estève	1,3%	94,7%	Saint-Estève	CU Perp. Méd. Métr.
13 Saint-Cyprien	0,9%	95,6%	Alénya, Corneilla-del-Vercol, Latour-Bas-Elné, Montescot, Saint-Cyprien, Théza	CC Sud-Roussillon
14 Saint-Laurent-de-la-Salanque	0,9%	96,5%	Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-de-la-Salanque	CU Perp. Méd. Métr.
15 Canohès	0,5%	97,1%	Canohès, Llupia, Ponteilla	CU Perp. Méd. Métr.

→ EPCI de provenance

Les premiers EPCI de provenance

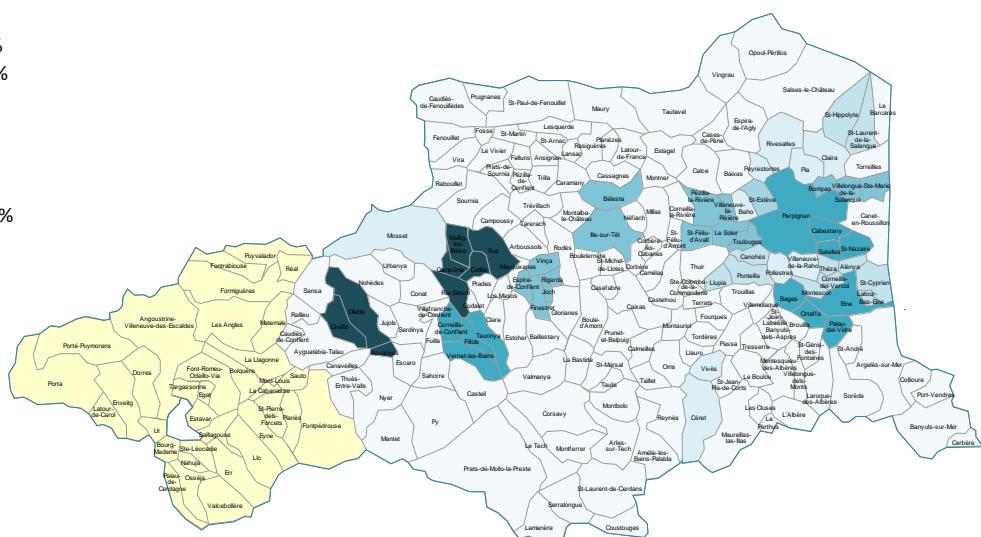
EPCI	%	% cum	EPCI	Groupe de communes le plus représenté de l'EPCI
1 CC Conflent-Canigó	60,8%	60,8%	(tronqué)	Campôme, Catllar, Eus, Molitg-les-Bains, Ria-Sirach (23,5%)
2 CU Perpignan Méditerranée Métropole	25,9%	25,9%	(complet)	Perpignan (7,7%)
3 CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illibéris	8,0%	8,0%	(complet)	Bages, Elné, Ortaffa, Palau-del-Vidre (8,0%)
4 CC Roussillon-Conflent	3,1%	3,1%	(complet)	Bélesta, Ille-sur-Têt (3,1%)
5 CC Sud-Roussillon	0,9%	0,9%	(complet)	Alénya, Corneilla-del-Vercol, Latour-Bas-Elné, Montescot, Saint-Cyprien, Théza (0,9%)
6 CC Corbières Salanque Méditerranée	0,4%	0,4%	(complet)	Clara, Pia (0,4%)
7 CC de la Haute Ariège	0,4%	0,4%	(complet)	Carcanières, Le Puch, Quérigut (0,4%)
8 CC du Vallespir	0,4%	0,4%	(complet)	Céret, Vivès (0,4%)
9				
10				
11				
12				

Si mention « tronqué » à la colonne EPCI : certaines communes de l'EPCI ne sont pas prises en compte du fait du manque de données les concernant

- Territoire observé
- Données non disponibles

Lieux de nuitée des excursionnistes récurrents habitant dans le reste du département

- > 20%
- 10 à 20%
- 7,5 à 10%
- 5 à 7,5%
- 2 à 5%
- 1 à 2%
- 0,5 à 1%
- 0,1 à 0,5%
- 0%



4

La destination des déplacements à la journée des touristes du territoire

Les éléments précédents portaient sur la provenance des personnes présentes pour la journée sur le territoire. Les résultats portent ici sur la relation inverse, à savoir, les lieux de déplacement à la journée des touristes qui séjournent sur le territoire.

► Communes d'excursion

Les premiers groupes de communes de destination

Communes principales	%	% cum	Communes du groupe	EPCI
1 Aston	32,9%	32,9%	Aston	CC Hte Ariège
2 Ayguatébia-Talau	14,9%	47,8%	Ayguatébia-Talau, Caudès-de-Conflent	CC Pyr. catalanes
3 Ax-les-Thermes	7,9%	55,6%	Ax-les-Thermes, Ignaux, Perles-et-Castelet, Tignac, Vaychis	CC Hte Ariège
4 Perpignan	7,5%	63,1%	Perpignan	CU Perp. Méd. Métr.
5 Mérens-les-Vals	5,7%	68,8%	Mérens-les-Vals	CC Hte Ariège
6 Thuès-Entre-Valls	4,0%	72,8%	Canaveilles, Thuès-Entre-Valls	CC Confl.-Canigó
7 Saint-Cyprien	1,9%	74,8%	Alénya, Corneilla-del-Verclo, Latour-Bas-Eine, Montescot, Saint-Cyprien, Théza	CC Sud-Roussillon
8 Carcassonne	1,8%	76,6%	Carcassonne	CA Carcass. Agglo
9 Cabestany	1,8%	78,4%	Cabestany, Saint-Nazaire, Saleilles	CU Perp. Méd. Métr.
10 Saint-Estève	1,4%	79,7%	Saint-Estève	CU Perp. Méd. Métr.
11 Le Barcarès	1,4%	81,1%	Le Barcarès	CU Perp. Méd. Métr.
12 Narbonne	1,3%	82,4%	Narbonne	CA Grand Narbonne
13 Vernet-les-Bains	1,2%	83,6%	Vernet-les-Bains	CC Confl.-Canigó
14 Railleu	1,1%	84,7%	Railleu, Sansa	CC Pyr. catalanes
15 Prades	1,1%	85,9%	Coleta, Prades	CC Confl.-Canigó

► EPCI d'excursion

Les premiers EPCI de destination

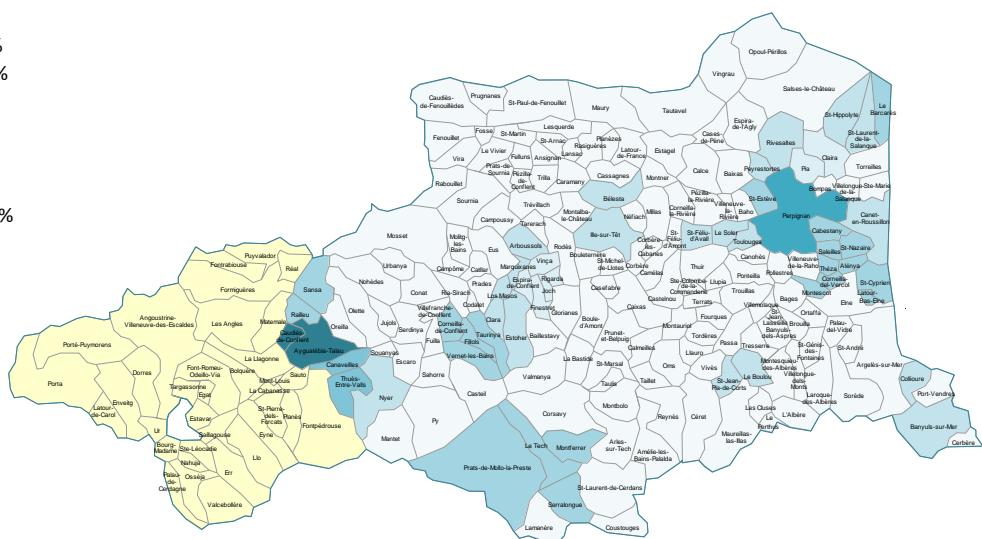
EPCI	%	% cum	Groupe de communes le plus représenté de l'EPCI
1 CC de la Haute Ariège	48,2%	48,2% (complet)	Aston (3,9%)
2 CC Pyrénées catalanes	16,0%	16,0% (tronqué)	Ayguatébia-Talau, Caudès-de-Conflent (14,9%)
3 CU Perpignan Méditerranée Métropole	14,7%	14,7% (complet)	Perpignan (7,5%)
4 CC Conflent-Canigó	6,9%	6,9% (tronqué)	Canaveilles, Thuès-Entre-Valls (4,0%)
5 CA Le Grand Narbonne	2,3%	2,3% (complet)	Narbonne (1,3%)
6 CC du Haut Vallespir	2,2%	2,2% (complet)	Le Tech, Montferrer, Serralongue (1,1%)
7 CC Sud-Roussillon	1,9%	1,9% (complet)	Alénya, Corneilla-del-Verclo, Latour-Bas-Eine, Montescot, Saint-Cyprien, Théza (1,9%)
8 CA Carcassonne Agglo	1,8%	1,8% (complet)	Carcassonne (1,8%)
9 CC Piège Lauragais Malepère	1,0%	1,0% (complet)	Cazalrenoux, Flavilla, Ribousse, Saint-Julien-de-Briola (1,0%)
10 CC du Limouxin	1,0%	1,0% (complet)	Cépie, Cournanel, Limoux, Pfeusse (1,0%)
11 CC du Pays d'Olmes	0,8%	0,8% (complet)	Montferrier (0,8%)
12 CC Roussillon-Conflent	0,6%	0,6% (complet)	Bélesta, Ille-sur-Têt (0,6%)

Si mention « tronqué » à la colonne EPCI : certaines communes de l'EPCI ne sont pas prises en compte du fait du manque de données les concernant

- Territoire observé
- Données non disponibles

Lieux d'excursion des touristes du territoire

- > 20%
- 10 à 20%
- 7,5 à 10%
- 5 à 7,5%
- 2 à 5%
- 1 à 2%
- 0,5 à 1%
- 0,1 à 0,5%
- 0%



5

La destination des déplacements à la journée des habitants du territoire

Dernière série d'informations relatives à la mobilité : les lieux où se rendent les habitants du territoire lorsqu'ils effectuent des déplacements à la journée dans le département ou dans les départements limitrophes. Ces déplacements peuvent être de nature récréative (activités, visites...) ou motivées par des raisons pratiques ou professionnelles (allers-retours entre le domicile et le travail notamment).

→ Communes d'excursion

Les premiers groupes de communes de destination

Communes principales	%	% cum	Communes du groupe	EPCI
1 Perpignan	25,9%	25,9%	Perpignan	CU Perp. Méd. Métr.
2 Arguatébia-Talau	5,6%	31,4%	Arguatébia-Talau, Caudès-de-Conflent	CC Pyr. catalanes
3 Prades	5,5%	37,0%	Codalet, Prades	CC Confl.-Canigó
4 Ria-Sirach	4,6%	41,6%	Campôme, Catllar, Eus, Moltig-les-Bains, Ria-Sirach	CC Confl.-Canigó
5 Ille-sur-Têt	4,5%	46,1%	Bélesta, Ille-sur-Têt	CC Roussil.-Confl.
6 Rivesaltes	4,3%	50,4%	Peyrestortes, Rivesaltes	CU Perp. Méd. Métr.
7 Cabestany	4,2%	54,5%	Cabestany, Saint-Nazaire, Saleilles	CU Perp. Méd. Métr.
8 Saint-Estève	4,1%	58,6%	Saint-Estève	CU Perp. Méd. Métr.
9 Le Soler	3,3%	61,9%	Le Soler, Saint-Féliu-d'Avall, Toulouges	CU Perp. Méd. Métr.
10 L'Hospitalet-près-l'Andorre	2,6%	64,5%	L'Hospitalet-près-l'Andorre	CC Hte Ariège
11 Bompas	2,6%	67,1%	Bompas, Sainte-Marie-la-Mer, Villelongue-de-la-Salanque	CU Perp. Méd. Métr.
12 Saint-Cyprien	2,5%	69,7%	Alénya, Corneilla-del-Vercol, Latour-Bas-Elne, Montescot, Saint-Cyprien, Théza	CC Sud-Roussillon
13 Ax-les-Thermes	2,3%	72,0%	Ax-les-Thermes, Ignaux, Perles-et-Castelet, Tignac, Vaychis	CC Hte Ariège
14 Quérigut	2,0%	74,0%	Carcanières, Le Puch, Quérigut	CC Hte Ariège
15 Céret	2,0%	76,0%	Céret, Vivès	CC Vallespir

→ EPCI d'excursion

Les premiers EPCI de destination

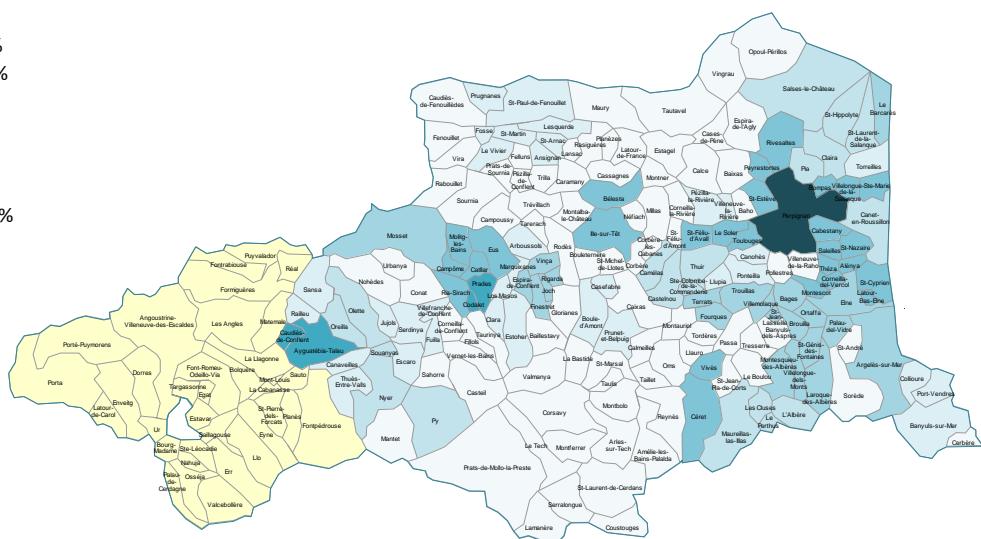
EPCI	%	% cum	EPCI	Groupe de communes le plus représenté de l'EPCI
1 CU Perpignan Méditerranée Métropole	47,5%	47,5%	(complet)	Perpignan (25,9%)
2 CC Conflent-Canigó	15,7%	15,7%	(tronqué)	Codalet, Prades (5,5%)
3 CC de la Haute Ariège	7,3%	7,3%	(complet)	L'Hospitalet-près-l'Andorre (2,6%)
4 CC Pyrénées catalanes	5,7%	5,7%	(tronqué)	Arguatébia-Talau, Caudès-de-Conflent (5,6%)
5 CC Roussillon-Conflent	4,6%	4,6%	(complet)	Bélesta, Ille-sur-Têt (4,5%)
6 CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illibéris	4,2%	4,2%	(complet)	Bages, Elne, Ortaffa, Palau-del-Vidre (1,3%)
7 CC du Vallespir	3,0%	3,0%	(complet)	Céret, Vivès (2,0%)
8 CC Sud-Roussillon	2,5%	2,5%	(complet)	Alénya, Corneilla-del-Vercol, Latour-Bas-Elne, Montescot, Saint-Cyprien, Théza (2,5%)
9 CC des Aspres	2,5%	2,5%	(complet)	Brouilla, Fourques, Saint-Jean-Lasseille, Terrats, Trouillas, Villemolaque (1,8%)
10 CA Le Grand Narbonne	2,0%	2,0%	(complet)	Narbonne (1,7%)
11 CC Corbières Salanque Méditerranée	1,5%	1,5%	(complet)	Claïra, Pia (0,9%)
12 CC des Portes d'Ariège Pyrénées	1,2%	1,2%	(complet)	Benagues, Pamiers, Saint-Jean-du-Falga (1,2%)

Si mention « tronqué » à la colonne EPCI : certaines communes de l'EPCI ne sont pas prises en compte du fait du manque de données les concernant

- Territoire observé
- Données non disponibles

Lieux d'excursion des habitants du territoire

- > 20%
- 10 à 20%
- 7,5 à 10%
- 5 à 7,5%
- 2 à 5%
- 1 à 2%
- 0,5 à 1%
- 0,1 à 0,5%
- 0%



F

ANNEXES

1 A prendre en compte lors de l'interprétation des résultats

Le dispositif Flux Vision Tourisme permet de disposer de nombreuses informations sur la fréquentation touristique des territoires : volume, provenance, mobilité... Après plusieurs années de balbutiements, il fournit aujourd'hui des données stabilisées qui recoupent bon nombre d'observations réalisées à partir d'autres sources, notamment celles portant sur les fluctuations temporelles de la fréquentation.

Comme tout système d'évaluation ce dispositif comporte toutefois des limites et repose sur des partis-pris spécifiques qu'il convient de connaître lors de l'analyse des données. Nous avons déjà vu l'un de ces partis-pris précédemment avec les critères et modalités retenus pour classer les individus dans les différents segments. D'autres éléments importants à connaître sont présentés ci-après.

Un minimum de 20 personnes par donnée

Comme nous l'avons évoqué lors de la présentation des données relative à la mobilité, dans le cadre des procédures relevant de la protection des données personnelles, Flux Vision Tourisme ne mentionne que les volumes de fréquentation supérieurs ou égaux à **20 personnes**.

Ainsi, si pour une période donnée, le nombre d'individus vus pour un segment donné est inférieur à 20 personnes, le résultat mentionné par Orange sera égal à 0.

Si ce phénomène n'a pas une grande influence pour certaines catégories de visiteurs (les résidents par exemple) ou pour des périodes étendues (comme un total annuel) les incidences peuvent être plus importantes pour des analyses plus spécifiques (nombre de visiteurs provenant d'un pays donné sur une courte période, la journée par exemple).

Les données issues de Flux Vision Tourisme sont des estimations

Les données Flux Vision Tourisme, exprimées à l'unité près, laissent penser que les chiffres mentionnés sont exhaustifs et précis. Il convient de garder à l'esprit qu'un certain nombre de **redressements** et de **corrections** de données a été réalisé pour produire ces chiffres qui demeurent donc des **estimations**.

La donnée source est en effet constituée des traces captées par **les antennes relais d'Orange**. À partir de cette donnée de base qui émane de ses abonnés, Orange procède à des **estimations** visant à déterminer le **nombre d'abonnés des autres opérateurs français** (Free, Bouygues, SFR...), **des opérateurs étrangers** ainsi que le nombre de personnes **n'utilisant pas de téléphone mobile**.

Les informations communiquées ne relèvent donc pas d'un comptage exhaustif du nombre de personnes présentes sur le territoire mais de **procédures** comportant plusieurs protocoles de **corrections** et de **redressements**. Elles sont donc assorties d'une **marge d'erreur** dont nous ne pouvons apprécier l'importance.

Prudence lors de la prise en compte des données relatives aux étrangers

Dans le prolongement de la remarque précédente le dispositif Flux Vision Tourisme **surestime** dans de nombreux cas **les volumes de visiteurs étrangers**. Cette observation a été faite dans un grand nombre de départements dont les Pyrénées-Orientales. Elle semble plus importante dans les zones frontalières comme l'est notre département.

Nous vous invitons donc à la prudence lors de la prise en compte des données sur la fréquentation étrangère mais aussi sur la fréquentation globale qui inclut la fréquentation étrangère. Cette précaution porte surtout sur les **volumes** de visiteurs estimés. Les données en **valeurs relatives (%)** comme le pourcentage d'évolution dans le temps d'une nationalité ou le poids d'une nationalité dans la fréquentation étrangère globale semblent plus fiables.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, les résultats présentés dans le bulletin distinguent les fréquentations étrangères et françaises afin que les acteurs du territoire puissent apprécier la cohérence des volumes de fréquentation étrangère estimés.

Les individus peuvent changer de segments au cours du temps

Comme nous l'avons vu au point B, le dispositif Flux Vision Tourisme classe les individus, **chaque jour**, en fonction des **modalités de leur présence** (durée et fréquence) sur le territoire étudié **au cours des 56 derniers jours**. Il résulte de ce parti-pris qu'un même individu peut changer de segment à mesure que le temps passe.

À titre d'exemple, un individu présent en séjour sur un territoire sera classé dans le segment « **touriste** » en début de son séjour. Au-delà de 4 semaines de présence il entrera dans la catégorie des « habituellement présents ». Puis, si son séjour se prolonge encore, dans la catégorie des « **résidents** ».

Il ressort de cette situation que selon la période de l'année, les différents segments peuvent être **sur-estimés** ou **sous-estimés**. Le poids des « **touristes** » est ainsi surestimé en début de saison estivale (car il inclut les longs séjours, les saisonniers en début de période de travail...) et celui des « **habituellement présents** » ou des « **résidents** » sous-estimé.

Les « **touristes** » diurnes et nocturnes : des volumes différents...

Du fait des partis-pris retenus pour segmenter les individus, le nombre de « **dormants** » (touristes, habituellement présents) est **différent** selon que l'analyse porte sur la fréquentation diurne ou sur la fréquentation nocturne.

Un individu sera en effet considéré comme un « **dormant** » s'il est présent sur le territoire la nuit du jour considéré (de minuit à 6 heures du matin) ou celle du jour qui suit. A titre d'exemple, un individu qui passe la nuit de lundi à mardi sur un territoire sera considéré comme dormant le lundi et le mardi. **Un séjour d'une nuit va ainsi entraîner la présence de l'individu au cours de deux journées.**

Dans le cas de la **fréquentation nocturne** il ne sera considéré comme dormant **qu'un seul jour**, en l'occurrence, le mardi (où il est présent entre 00h et 06h).

Pour un même jour, le nombre de touristes est ainsi **plus élevé** dans la fréquentation diurne que dans la fréquentation nocturne. Il arrive que cette règle ne soit pas respectée. Il convient alors de rechercher les raisons pouvant être à l'origine de la surestimation du nombre de nuitées.

2 Définitions

Indicateurs temporels

Journée : période allant de **6 heures du matin à minuit**.

Nuit : période allant de **minuit à 6 heures du matin**.

Nuitée : le dispositif FVT compte une nuitée lorsqu'une personne est vue sur la zone d'observation **plus de 2h consécutives entre minuit à 6 heures** sans avoir passé plus de temps au cours de la même nuit sur une autre zone (notion de « présence majoritaire »).

Déférence nuit/nuitée : *exemple* : lors d'un séjour de 4 **nuits**, un groupe de 3 personnes génère 12 **nuitées**.

Séjour : période de présence comportant **au moins une nuitée**.

Présence à la journée ou présence excursionniste : présence de **plus de 2 heures entre 6h du matin et minuit** sans effectuer de **nuitée ni la nuit du jour considéré** (de minuit à 6 heures du matin) ni la **nuit suivante**.

Journée-visiteur (EMC) : personne vue sur le territoire **plus de 2 heures** durant **la journée**. *Exemple* : un groupe de 2 personnes présent 5 fois à la journée génère 10 journées-visiteur.

Catégories d'individus

La segmentation Flux Vision Tourisme des individus présents sur un territoire repose sur deux paramètres : la durée et la fréquence de présence sur le territoire au cours d'une période donnée.

Résident : individu qui a effectué **au moins 22 nuitées**, consécutives ou non, sur le territoire au cours des 8 dernières semaines (**56 derniers jours**) sans avoir effectué plus de nuitées sur une autre zone de France métropolitaine (présence majoritaire).

Habituellement présent : individu **qui n'est pas résident** du territoire et qui y a été vu **plus de 4 fois** sur des **semaines différentes** au cours des 8 dernières semaines.

Touriste : individu **qui n'est pas résident** du territoire et qui y a effectué des nuitées **au plus 4 fois** au cours des 8 dernières semaines.

Excursionniste : individu présent à la journée (voir définition ci-dessus) de **1 à 4 fois** au cours des **15 derniers jours**.

Excursionniste récurrent : individu présent à la journée (voir définition ci-dessus) **5 fois ou plus** au cours des **15 derniers jours**.

Arrivée : "touriste" ou "habituellement présent" ayant passé une nuit sur la zone sans y avoir été vu les **deux nuits précédentes**.

Départ : "touriste" ou "habituellement présent" ayant passé une nuit sur la zone sans y avoir été vu les **deux nuits suivantes**.

Outre les modalités de présence (durée et fréquence) le dispositif Flux Vision Tourisme prend en compte un deuxième paramètre pour la caractérisation des personnes présentes sur le territoire : le lieu de facturation du contrat de téléphonie mobile. C'est à partir de ce critère que sont distingués les visiteurs provenant du département de ceux provenant de l'extérieur.

Fréquentation "intra-départementale" ou fréquentation "locale" : fréquentation des personnes dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe **dans le département**.

Fréquentation "extra-départementale" ou fréquentation "non locale" : fréquentation des personnes dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe **hors du département** (autres départements français ou pays étranger).

3 Les groupes de communes (mobilité). 1/2

Communes Principales	Communes du groupe	EPCI
Amélie-les-Bains-Palalda	Amélie-les-Bains-Palalda, Arles-sur-Tech	CC du Haut Vallespir
Les Angles	Les Angles	CC Pyrénées Catalanes
Angoustrine-Villeneuve-des-Escaldes	Angoustrine-Villeneuve-des-Escaldes	CC Pyrénées Cerdagne
Ansignan	Ansignan, Fosse, Le Vivier, Lesquerde, Saint-Arnac, Saint-Martin-de-Fenouillet	CC Agly Fenouillèdes
Argelès-sur-Mer	Argelès-sur-Mer	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illibéris
Ayguatébia-Talau	Ayguatébia-Talau, Caudès-de-Conflent	CC Pyrénées Catalanes
Baho	Baho	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Baillestavy	Baillestavy, Valmanya	CC Conflent-Canicò
Banyuls-dels-Aspres	Banyuls-dels-Aspres, Llauro, Passa, Tordères, Tresserre	CC des Aspres
Banyuls-sur-Mer	Banyuls-sur-Mer, Collioure	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illibéris
Le Barcarès	Le Barcarès	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Bolquère	Bolquère, La Cabanasse, Mont-Louis, Planès, Saint-Pierre-dels-Forcats, Sauto	CC Pyrénées Catalanes
Bompas	Bompas, Sainte-Marie-la-Mer, Villelongue-de-la-Salanque	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Boule-d'Amont	Boule-d'Amont, Casefabre, Prunet-et-Belpuig	CC Roussillon-Conflent
Le Boulou	Le Boulou, Saint-Jean-Pla-de-Corts	CC du Vallespir
Bourg-Madame	Bourg-Madame, Dorres, Sainte-Léocadie, Ur	CC Pyrénées Cerdagne
Cabestany	Cabestany, Saint-Nazaire, Saleilles	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Canet-en-Roussillon	Canet-en-Roussillon	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Canohès	Canohès, Llupia, Ponteilla	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Caramany	Caramany, Feilluns, Pégüilla-de-Conflent, Prats-de-Sournia, Trilla	CC Agly Fenouillèdes
Caudès-de-Fenouillèdes	Caudès-de-Fenouillèdes, Fenouillet	CC Agly Fenouillèdes
Cerbère	Cerbère	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illibéris
Céret	Céret, Vivès	CC du Vallespir
Corbère-les-Cabanes	Bouleternère, Corbère, Corbère-les-Cabanes, Saint-Michel-de-Llotes	CC Roussillon-Conflent
Corneilla-la-Rivière	Corneilla-la-Rivière, Saint-Félix-d'Amont	CC Roussillon-Conflent
Corsavy	Corsavy	CC du Haut Vallespir
Coustouges	Coustouges	CC du Haut Vallespir
Elna	Bages, Elna, Ortaffa, Palau-del-Vidre	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illibéris
Enveitg	Enveitg, Latour-de-Carol	CC Pyrénées Cerdagne
Espira-de-l'Agly	Baixas, Cases-de-Pène, Espira-de-l'Agly	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Estagel	Estagel	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Fontpédrouse	Fontpédrouse	CC Conflent-Canicò
Formiguères	Fontrabiouse, Formiguères	CC Pyrénées Catalanes
Fuilla	Escaro, Fuilla, Jujols, Serdinya, Villefranche-de-Conflent	CC Conflent-Canicò
Ille-sur-Têt	Bélesta, Ille-sur-Têt	CC Roussillon-Conflent
Lamanère	Lamanère	CC du Haut Vallespir
Latour-de-France	Latour-de-France	CC Agly Fenouillèdes
Mantet	Mantet	CC Conflent-Canicò
Los Masos	Arboussols, Clara-Villerach, Estoher, Los Masos, Marquixanes	CC Conflent-Canicò
Matemale	La Llagonne, Matemale	CC Pyrénées Catalanes
Maureillas-las-Illas	L'Albère, Le Perthus, Les Cluses, Maureillas-las-Illas	CC du Vallespir
Maury	Maury	CC Agly Fenouillèdes
Millas	Millas, Néfiach	CC Roussillon-Conflent
Montauriol	Caixas, Montauriol	CC des Aspres
Montbolo	La Bastide, Montbolo, Saint-Marsal, Taulis	CC du Haut Vallespir
Montner	Calce, Cassagnes, Montner	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Mosset	Mosset	CC Conflent-Canicò
Nohèdes	Conat, Nohèdes	CC Conflent-Canicò
Nyer	Nyer	CC Conflent-Canicò
Font-Romeu-Odeillo-Via	Eyne, Font-Romeu-Odeillo-Via	CC Pyrénées Catalanes

3 Les groupes de communes (mobilité). 2/2

Communes Principales	Communes du groupe	EPCI
Olette	Olette, Oreilla, Souanyas	CC Conflent-Canigó
Oms	Calmeilles, Oms	CC des Aspres
Opoul-Périllos	Opoul-Périllos	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Osséja	Nahuja, Osséja, Palau-de-Cerdagne	CC Pyrénées Cerdagne
Perpignan	Perpignan	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Pézilla-la-Rivière	Pézilla-la-Rivière, Villeneuve-la-Rivière	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Pia	Claira, Pia	CC Corbières Salanque Méditerranée
Pollestres	Pollestres, Villeneuve-de-la-Raho	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Porta	Porta	CC Pyrénées Cerdagne
Porté-Puymorens	Porté-Puymorens	CC Pyrénées Cerdagne
Port-Vendres	Port-Vendres	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illibéris
Prades	Codalet, Prades	CC Conflent-Canigó
Prats-de-Mollo-la-Preste	Prats-de-Mollo-la-Preste	CC du Haut Vallespir
Puyvalador	Puyvalador, Réal	CC Pyrénées Catalanes
Py	Py	CC Conflent-Canigó
Rabouillet	Rabouillet, Vira	CC Agly Fenouillèdes
Railleu	Railleu, Sansa	CC Pyrénées Catalanes
Rasiguères	Lansac, Planèzes, Rasiguères	CC Agly Fenouillèdes
Reynès	Reynès, Taillet	CC du Vallespir
Ria-Sirach	Campôme, Catllar, Eus, Molitg-les-Bains, Ria-Sirach	CC Conflent-Canigó
Rivesaltes	Peyrestortes, Rivesaltes	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Rodès	Glorianes, Montalba-le-Château, Rodès	CC Roussillon-Conflent
Sahorre	Casteil, Sahorre	CC Conflent-Canigó
Saillagouse	Égat, Err, Estavar, Llo, Saillagouse, Targassonne	CC Pyrénées Cerdagne
Saint-André	Saint-André, Sorède	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illibéris
Saint-Cyprien	Alénya, Corneilla-del-Vercol, Latour-Bas-Eine, Montescot, Saint-Cyprien, Théza	CC Sud-Roussillon
Saint-Estève	Saint-Estève	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Saint-Génis-des-Fontaines	Laroque-des-Albères, Montesquieu-des-Albères, Saint-Génis-des-Fontaines, Villelongue-dels-Monts	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illibéris
Saint-Laurent-de-Cerdans	Saint-Laurent-de-Cerdans	CC du Haut Vallespir
Saint-Laurent-de-la-Salanque	Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-de-la-Salanque	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Saint-Paul-de-Fenouillet	Prugnanes, Saint-Paul-de-Fenouillet	CC Agly Fenouillèdes
Salses-le-Château	Salses-le-Château	CC Corbières Salanque Méditerranée
Serralongue	Le Tech, Montferrer, Serralongue	CC du Haut Vallespir
Le Soler	Le Soler, Saint-Féliu-d'Avall, Toulouges	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Sournia	Campoussy, Sournia	CC Conflent-Canigó
Tautavel	Tautavel	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Thuès-Entre-Valls	Canaveilles, Thuès-Entre-Valls	CC Conflent-Canigó
Thuir	Camélas, Castelnou, Sainte-Colombe-de-la-Commanderie, Thuir	CC des Aspres
Torreilles	Torreilles	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Trévillac	Tarerach, Trévillac	CC Conflent-Canigó
Trouillas	Brouilla, Fourques, Saint-Jean-Lasseille, Terrats, Trouillas, Villemolaque	CC des Aspres
Urbanya	Urbanya	CC Conflent-Canigó
Valcebollère	Valcebollère	CC Pyrénées Cerdagne
Vernet-les-Bains	Corneilla-de-Conflent, Fillols, Taurinya, Vernet-les-Bains	CC Conflent-Canigó
Vinça	Espira-de-Conflent, Finestret, Joch, Rigarda, Vinça	CC Conflent-Canigó
Vingrau	Vingrau	CU Perpignan Méditerranée Métropole

Pyrénées Catalanes



La fréquentation touristique et excursionniste

Janvier et février 2025

Bulletin bimestriel
Exploitation des données Flux Vision Tourisme



Eric Maurence
Consultants